

(fenêtres sur . cours)

Direction
d'école

l'engouement n'est
pas de retour

Droit à la
différence

Sarreguemines défile
en chenille

Rencontre à la
frontière

petits français et
espagnols découvrent
leur patrimoine

ENSEIGNANTS ET ARTISTES CONCLUENT LE PAC

l'art à l'école connaît depuis cette année
une nouvelle impulsion avec les classes à Pac



SNUpp

Éducation Syndicale Unitaire

(fenêtres) sur . cours)

N° 226

17 juin 2002

Edit



Conduire 80% d'une classe d'âge au baccalauréat ne serait pas un objectif réaliste si

l'on en croit le nouveau ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos.

Depuis cinq ans la réussite au baccalauréat stagne autour de 61% d'une tranche d'âge. Le ministre semble nous dire que devant tant de difficultés réelles perceptibles à l'école au collège et au lycée, mieux vaut en rester aux bons résultats obtenus (en un demi-siècle, on est en effet passé de 5 à 61% de réussite).

Personne ne peut nier les difficultés à atteindre un tel objectif dans les conditions d'enseignement actuelles. Mais comme l'a judicieusement rappelé le ministre, dans le même temps le pays a un grand besoin de diplômés dans les années à venir. Il y a donc de nombreuses raisons pour, plutôt que de reculer, aller de l'avant en s'attaquant aux inégalités et transformer l'école. La réussite scolaire, qui se joue pour partie dès l'école maternelle, reste encore trop dépendante de l'origine sociale des familles. Est-ce qu'on imagine un enseignant regarder une classe en se disant, toi, toi et toi, c'est dommage, mais on abandonne ?

Nicole Geneix

Actu

5

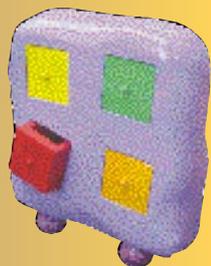


DIRECTION D'ÉCOLE : la fonction n'attire toujours pas les foules.
SARREGUEMINES : une chenille pour le droit à la différence.

Dossier

12

ARTS À L'ÉCOLE : les classes à PAC ont un an. Enfants, artistes, enseignants, tour d'horizon d'une aventure et de ses bémols.



Métier

18

PORTRAIT : François Marquet instituteur sensibilise les enfants à l'environnement.
PATRIMOINE : rencontre d'une classe française et espagnole dans un espace historique commun.
FEMMES ET SCIENCES : réflexions avec quatre chercheuses.



Réflexions

25



MÉDIAS AUDIOVISUELS : comment protéger les mineurs.
LE DROIT DES ENFANTS : l'application est difficile à mettre en œuvre.
FESTIVALS : quelques idées pour les vacances d'été.

Actes de la Première Université d'automne du SNUipp

Bombannes -26.27.28 octobre 2001



Ecolire

Les actes de l'Université d'automne sont disponibles

Les actes de la première université d'automne 2001 sont maintenant disponibles. Vingt-huit textes d'intervenants y sont rassemblés sur 144 pages. Ils sont en vente au prix de 8 euros. Pour les commandes, contacter les sections départementales du SNUipp ou écrire au

S N U i p p
128 bd Blanqui
75013 PARIS

Israël-Palestine : « La paix maintenant »

Après avoir réuni 100 000 personnes sur la place Rabin à Tel Aviv, le 11 mai dernier, les organisations israéliennes rassemblées dans la Coalition pour la paix continuent leurs actions, qui ne sont pas toujours sans risque. Parce qu'elle s'est produite au cours de cette initiative, la célèbre chanteuse Yaffa Yarkoni qui avait vivement critiqué certains comportements de l'armée, a été menacée de mort. Malgré un climat tendu, la poursuite des exactions militaires dans les territoires palestiniens et un regain des attaques terroristes kamikazes, le mouvement pacifiste commence à grandir en Israël, prenant des formes multiples. Gush Shalom, le " bloc de la paix " et Shalom Arshav, " La paix maintenant ", en sont les grands porteurs actuels. Mais on trouve aussi toujours les " Femmes en noir ", mouvement né des mères de soldats

pendant la guerre au Liban, Yesh Gvul, " Il y a des limites ", groupe qui soutient les déjà 469 soldats appelés " refuzniks " qui refusent les missions de répression et d'agression qu'on leur assigne, ou le ICAHD (Israelish community against house demolition), qui fait un notable travail de terrain. A leurs côtés, des associations israélo-palestiniennes comme Ta' Ayush, " Vibre ensemble " ou l'AIC (alternative information center), tissent des liens et bâtissent des projets depuis des années pour construire un avenir qu'ils n'envisagent que commun. Leur prochain grand rendez-vous à tous est prévu le 29 juin, près de la vieille ville de Jérusalem... pour la paix.

Céline Lallemand

Divorce et scolarité

L'institut national d'études démographiques (INED) a publié au début du mois de mai une étude intitulée

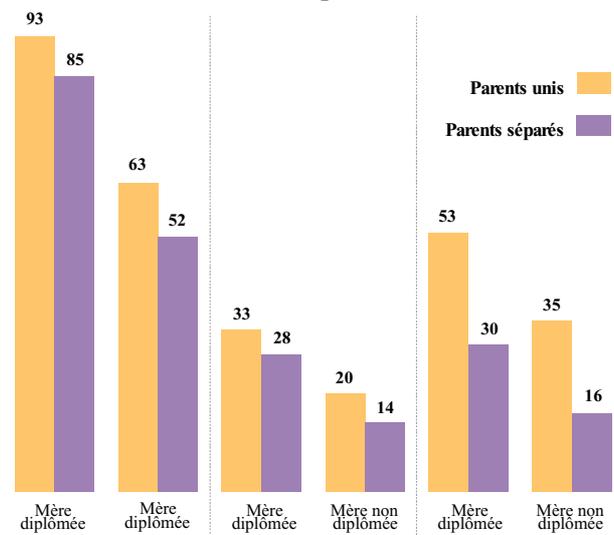
« Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ? » .

« La situation d'enfant de divorcés s'est banalisée et est sans doute mieux acceptée socialement, ce qui pourrait donner à penser que les effets du divorce se seraient atténués et ne perturberaient plus de la même façon les scolarités... mais la réalité est tout autre » , constate l'auteur de l'étude, Paul Archambault, sociodémographe

Quatre couples sur dix divorcent et contrairement aux idées reçues, toutes les catégories sociales sont concernées.

Cette étude interroge les sociologues. « Le divorce traîne encore une sale réputation, il est regardé de façon un peu suspecte. Les mentalités évoluent lentement. Pendant la première moitié du XX^e siècle, on a présenté les enfants du divorce comme de futurs délinquants. Est-ce qu'ici, on ne va pas faire l'amalgame entre difficultés scolaires et prédélinquance ? » , demande Thierry Blöss, professeur de sociologie à l'université de Provence et spécialiste de la famille.

Impact du divorce sur l'obtention d'un diplôme



Père : cadre ou prof. intermédiaire

Source : INED

Élèves :

la hausse annoncée des effectifs

Pour l'année 2000, l'INSEE annonce une hausse de 4,5% des naissances par rapport à 1999. « L'indicateur de fécondité » (nombre d'enfants par femme) retrouve un niveau jamais atteint depuis 1982, période faste. Hausse démographique et donc hausse des effectifs d'élèves scolarisés. Le premier degré compterait 180 000 élèves de plus d'ici 2010 ; projection faite par la DPD⁽¹⁾. A la maternelle les effectifs devraient croître jusqu'en 2005 en raison de la hausse prévue des naissances de 1995 à 2000 puis diminuer à partir de 2006 (« le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants va se réduire dans la période »).

De 2001 à 2010 l'évolution serait quand même positive en préélémentaire (19000 élèves de plus soit + 0,8%). La DPD annonce pour 2010 un « maintien à 35,7% du taux (actuel) de scolarisation à 2 ans »⁽²⁾. En élémentaire seraient attendus 169 000 élèves de plus correspondant aux naissances qui ont

« régulièrement progressé de 1995 à 2000 ». Côté enseignants du premier degré, une moyenne annuelle de 15 100 départs à la retraite est envisagée pour la période 2003-2007 puis de 14 100 jusqu'à 2010. Au total 44% des enseignants actuels vont partir durant la décennie.

La DPD précise que "l'Education Nationale devra recruter massivement les prochaines années" et fait référence au plan pluriannuel en vigueur que le SNUipp juge d'ailleurs insuffisant. Il estime que 15 000 recrutements annuels sont en moyenne nécessaires sur la période pour faire face aux besoins et rompre avec la logique du recours massif aux listes complémentaires.

Gilles Sarrotte

⁽¹⁾ DPD : direction de la prospective et du développement au Ministère de l'E.N. Projection publiée dans "Education et formations" n° 63 avril-juin 2002.

⁽²⁾ La projection ne prend pas en compte les enfants qui ont 2 ans entre la date de rentrée des classes et le 31 décembre (les textes autorisent pourtant à les inscrire).

Photo d'école : de l'air au budget

Une circulaire vient de réaffirmer l'interdiction de prises de vues individuelles d'élèves dans le cadre des établissements scolaires. Interdiction qui date de... 1927 sur le principe de la neutralité commerciale de l'école.

Et pourtant, la plupart des écoles se plient chaque année à cet exercice, passé dans les coutumes. On réunit les fratries pour que sur la cheminée des grand-mères trônent les petits. Les enseignants le font avec plaisir, d'autant que les photos scolaires sont une source non négligeable d'argent qui donne un peu d'air au budget étreint des écoles. Bien sûr, on peut les interdire, mais si aucun crédit ne vient compenser ce manque à gagner, on peut parier que le prix de la plaquette du loto de l'école va devoir augmenter !

Pour que certaines écoles ne soient plus conduites à être dans l'illégalité, le SNUipp a lancé une carte pétition pour qu'en tout lieu du territoire toutes les écoles disposent de financements pour que soit possible un enseignement de qualité.



Les bonnes influences de la lecture

L'apprentissage précoce de la lecture chez les deux-trois ans améliorerait leurs compétences linguistiques, leur développement cognitif et diminuerait leur agressivité. C'est ce qu'a révélé une étude américaine inaugurée en 1995 et qui porte sur 55 000 enfants de moins de trois ans issus de milieux modestes dans 664 communautés.

L'étude démontre également que cet apprentissage a des retombées positives pour les parents qui sont plus attentifs à leurs enfants. Ils sont plus présents émotionnellement auprès d'eux, leur font plus souvent la lecture, les punissent moins sévèrement et sont plus susceptibles que d'autres parents du même milieu d'améliorer leur propre formation, voir de trouver un emploi.

316 150

c'est le nombre d'enseignants du premier degré au 31 janvier 2001, dont 78,1% de femmes.

Ils représentent 37% de la totalité des enseignants, premier et second degré confondus (849 600).

Bonne éducation, meilleure santé

Selon une étude de l'Institut de l'éducation de l'université de Londres menée en Amérique du sud et du nord, en Europe, en Australie et en Afrique "les personnes les plus éduquées ont une meilleure santé physique et mentale". La dépression et le suicide touchent plus fréquemment les personnes qui ont un bas niveau d'éducation. Par ailleurs, l'étude révèle que des pays très inégalitaires comme la Grande-Bretagne ont une santé générale moins bonne que des pays égalitaires comme la Suède. L'étude propose pour "améliorer la santé d'une nation" d'éduquer "les communautés les plus pauvres". Une des raisons de cet état de fait étant que les personnes plus éduquées gèrent mieux leur vie, adoptent des attitudes de prévention dans leur vie quotidienne, et suivent mieux les prescriptions médicales.

Illettrisme :

« Ça se joue au collège ... »

Sur l'illettrisme, Luc Ferry parle de recul de la langue maternelle. La situation s'est-elle aggravée ?

La question est complexe. D'un côté le niveau a considérablement évolué et de l'autre des personnes sont restées à la marge de construction de connaissances un peu plus solides notamment en matière de relation à l'écrit. Ces dernières sont plus en échec aujourd'hui. Le recul de la langue maternelle, c'est plutôt le recul d'un certain français, le plus normé, celui de l'écrit, où le fonctionnement de la langue doit-être le plus rigoureux possible pour pouvoir porter le message. Et puis il y a un retour en force de l'oralité où la prise de parole officielle tolère plus de souplesse.

Vous affirmez que l'illettrisme n'est pas un concept scientifique. Y a-t-il une définition possible ?

Historiquement, à sa naissance l'illettrisme n'est pas un concept scientifique, c'est une indignation d'ATD-Quart Monde qui veut scandaliser l'ensemble de la société française du fait de constater qu'il y a encore aujourd'hui des gens qui ont des difficultés de lecture et d'écriture.

Qu'est-ce qui sépare les personnes en situa-



Jean-Philippe Rivière, chargé de mission auprès du ministère de la défense sur la question de l'illettrisme.

tion d'illettrisme de celles qui seraient "lettrées"? C'est un peu l'échec de la définition. On sait situer le seuil de la performance basse: identification de mots, entrée dans l'écrit...mais pas celui de la performance haute surtout quand d'autres ajoutent qu'il n'y a pas que la lecture et l'écriture à prendre en compte mais d'autres savoirs.

L'école peut-elle prévenir l'illettrisme ?

Bien évidemment; il faut maintenir une attention parti-

culière sur les premières années de l'apprentissage de la maternelle au primaire. Il y aura toujours des scolarités accidentées d'élèves et bien sûr il faut tout faire pour minimiser ce type d'accident, mais à côté de ça il y a l'espace qui pourrait nous faire gagner énormément pour améliorer le niveau général des élèves. Ça se joue au collège, dans les lycées professionnels, dans les C.F.A sur les élèves en difficultés où un effort considérable de revalorisation du rapport à l'écrit pur est à produire pour arrêter de voir 12% des jeunes à la journée de préparation à la défense qui sont vraiment en difficulté.

Propos recueillis par
Gilles Sarrotte

CRPE :

épreuve annulée en Ile-de-France

Le 28 mai dernier, le nouveau ministre de l'E.N, Luc Ferry, décide d'annuler l'épreuve de français du concours externe de recrutement de P.E. après avoir refusé de le faire dans un premier temps. Le 22 mai, jour de l'épreuve, 10000 candidats venus de toute la France planchaient sur un exercice en tout point identique à celui soumis quelques semaines auparavant aux étudiants suivant la formation du CNED. Emotion et indignation légitime des candidats, menace de recours en T.A, pétitions. Le SNUipp s'adresse aussitôt au Ministère pour que soit organisée une nouvelle épreuve garantissant

l'équité de traitement entre les candidats. Les sections départementales du SNUipp de la région parisienne interviennent, accompagnent les candidats dans leurs démarches. Elles obtiennent du ministère qu'une délégation soit reçue en audience à l'issue du rassemblement organisé par les candidats devant le Ministère le... 28 mai. La nouvelle épreuve s'est déroulée le 12 juin, date retenue pour les épreuves d'admission dans les académies de province. Impossibilité donc pour les candidats de bénéficier de la double date. L'organisation d'un concours mérite plus de sérieux.

Directions toujours vacantes

Malgré un léger fléchissement de la vacance des postes de direction, le problème reste entier. Le SNUipp s'adresse aux autres organisations pour relancer l'action.

Quatre mille six cents directions vacantes à l'issue des premières opérations du mouvement des personnels contre 4800 l'an dernier soit une baisse d'environ 4 %⁽¹⁾. Fléchissement du processus de désaffectation ? Ce n'est pas aussi simple ! Le nombre de départements où il y a augmentation du nombre de directions vacantes est équivalent à celui où il y a décroissance. Mais les baisses sont plus importantes, citons sans être exhaustifs la Dordogne (- 25%), la Loire (- 11%), le Morbihan (-57%), la Moselle (- 23,5%), les Vosges (- 45%), la Vienne (- 47%)... Dans

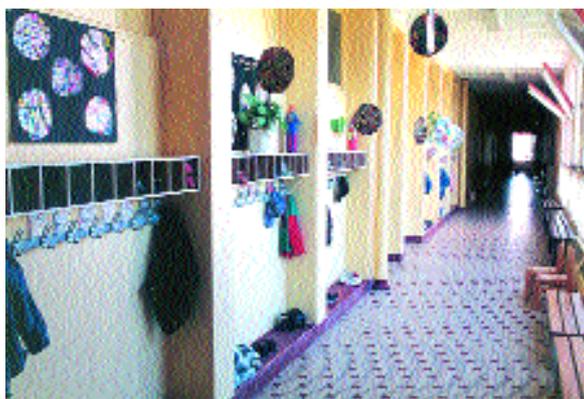
nombre de ces départements la baisse est à mettre au profit des mesures d'assouplissement pour l'inscription sur la liste d'aptitude direction d'école, notamment l'inscription auto-

matique de tout enseignant ayant effectué un intérim. C'est particulièrement vrai dans le Morbihan où l'inspecteur d'académie s'est adressé à tous les concernés pour les informer à temps de cette nouvelle disposition. Deuxième élément d'explication : dans quelques départements les fusions d'écoles opérées lors de la carte scolaire participent d'une réduction du nombre de directions à pourvoir : exemple criant, la Moselle où l'Inspecteur d'académie a décidé 37 fusions d'écoles.

Dans le même temps le processus de désaffectation continue parfois de manière très significative. Plus 19% dans l'Ain où pour la première fois 20% des directions vacantes concernent les grosses écoles avec déchar-

ge et où le nombre d'inscrits sur liste d'aptitude a encore diminué. Croissance régulière en Gironde + 10% ces trois dernières années, 35% d'augmentation dans l'Indre et Loire, plus 51% dans le Loir et Cher et ce malgré des dispositions incitatives en vigueur depuis longtemps (automaticité d'inscription pour les enseignants ayant effectué un intérim, ces derniers percevant les mêmes indemnités que les titulaires.

En fin de compte, les mesures d'assouplissement de l'inscription sur liste d'aptitude n'ont permis que d'enrayer momentanément la hausse du nombre de directions vacantes.



Du temps pour toutes les directions et le travail en équipe, des emplois administratifs, des aides matérielles et financières, le renforcement du rôle du conseil des maîtres restent

des mesures essentielles à mettre en œuvre. Après le rendez-vous manqué des négociations de l'automne dernier, l'amertume reste grande dans les écoles. Le SNUipp vient de s'adresser au SE et au SGEN pour présenter rapidement le dossier de la direction et du fonctionnement de l'école au moment où un nouveau Ministre s'installe et « pour appuyer cette démarche » proposer ensemble, « des actions unitaires », aux enseignants des écoles.

Gilles Sarrotte

⁽¹⁾ estimation faite par le SNUipp à partir de l'enquête réalisée auprès de l'ensemble des départements

Direction : la classe d'adaptation reconnue

La classe d'adaptation est de nouveau prise en compte pour l'attribution d'une décharge de direction. Parue au B.O n°19 du 9 mai 2002, la circulaire 2002-113 du 30 avril concernant les dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le premier degré précise : « si elle ne peut-être considérée comme une classe ordinaire de l'école pour l'établissement de la carte scolaire, elle doit, du fait des tâches d'animation et de coordination que requiert son fonctionnement être prise en compte pour l'attribution des décharges de direction ». La place et les exigences de la classe d'adaptation dans une école sont enfin reconnues (concertation, partenariat, relation avec les familles...). C'est aussi un résultat de l'action menée pour le fonctionnement et la direction d'école. Dans le département des Bouches du Rhône, le SNUipp s'est adressé à l'Inspecteur d'Académie pour que « cette mesure soit effective dès la rentrée 2002 ». L'application de la circulaire conduirait à attribuer un quart de décharge supplémentaire à neuf écoles. A suivre dans les départements pour la rentrée prochaine.

Côtes d'Armor : décharges de direction réquisitionnées

« La couverture des absences est globalement satisfaisante sur l'ensemble du territoire et sur l'ensemble de l'année : elle est supérieure à 90% » précise un « document de travail » établi par l'Inspection académique sur le remplacement des enseignants des écoles : bilan plutôt flatteur. Ce qui rend dès lors incompréhensible la batterie de mesures citées « pour les périodes de tension » : recours systématique aux personnels chargés d'une mission départementale d'animation, report éventuel des stages de formation continue et... report des décharges de direction par nécessité absolue de service !

Moselle

la chenille des différences

Sarreguemines est une ville moyenne tout ce qu'il y a de plus charmante. Les forêts

Au creux d'une vallée bordée d'une forêt de pins et de hêtres qui annonce les Vosges, Sarreguemines affiche une bonne santé que nombre de villes peuvent lui envier. Son nom pourrait laisser croire

avril dernier : Le Pen a fait 26,81% sur la circonscription, et son compère Mégret 3,25%. Plus de 30% pour l'extrême droite !



S'il y a des Sarregueminois qui ont particulièrement vécu l'événement enseignants qui tiennent depuis un an sur le pied de guerre et contre le racisme déjà douze ans, ils préparent chaque année une «chenille multicolore» qui défile en juin dans toute

la ville. Le principe est simple : chaque enfant est responsable d'un bout de cerceau et du mètre de tissu qui l'habille. Sur ce segment de chenille, il va travailler un thème pour le droit à la différence. Sarreguemines était une des deux villes choisies cette année, en association avec le MRAP qui assure une partie du financement.

La grande fête du 1^{er} juin a connu une participation inattendue, ralliant des enseignants surpris par l'importance de la manifestation.

Responsable du MRAP en Moselle et elle-même institutrice, Nicole Musslé avoue qu'elle a eu quelque mal à convaincre ses collègues de la faisabilité du projet. Elle l'a voulu inscrit dans le quartier difficile de Beausoleil, où vit une population immigrée, principalement des familles turques rejetées d'Allemagne dans les années 80 et qui se sont instal-

...oraient cette cité d'eaux, et l'emploi connaît la plus forte progression de la Lorraine. Pourtant l'extrémisme y a fait florès aux élections. Dans cette même ville où les enseignants ont construit une longue chenille pour le droit à la différence.

Sarreguemines vient de l'allemand *Gemünd* qui désigne la confluence de deux rivières frontalières, la Sarre et la Blies. C'est dire s'il y a de l'eau à Sarreguemines, eau qui a permis le développement des faïenceries dont le *Groupe Sarreguemines* est le digne représentant, puisqu'il fournit un quart de l'hôtellerie française. On peut encore ajouter à cette douceur de vivre que l'on devine à l'évocation de tels paysages, la bonne santé économique : c'est la région de Lorraine qui a le plus progressé en emploi avec un bond de 8% en dix ans alors que par ailleurs 6 000 habitants du canton travaillent en Allemagne. Mais cette ville aisée de 24 000 habitants s'est réveillée avec la gueule de bois le 21

lées de l'autre côté de la frontière, ainsi que des communautés maghrébines et tsi-ganes. Pour ce faire, elle a contacté les foyers, l'Institut Médico-Educatif, la ludothèque, et le comité mosellan de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence qui travaille déjà sur le soutien scolaire.

Le racisme, la différence, ne sont pas les sujets les plus simples à aborder. Mais parfois la réalité est la plus forte. « Nous avons déjà abordé ces sujets, à la suite de petits problèmes en classe notamment » explique Béatrice Neu, de l'école des Vergers. Elle s'est ralliée au projet parce que « l'intérêt de la

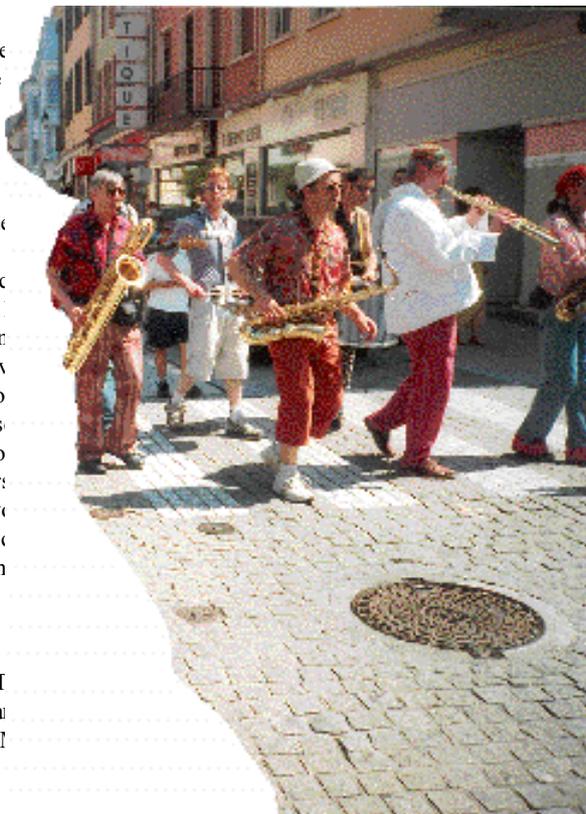
Le principe est simple : chaque enfant est responsable d'un bout de cerceau et du mètre de tissu qui l'habille.

nifestation qui, outre la chenille, invite des groupes de théâtre et de musique. Avec l'aide de la municipalité qui

a fourni les bus, enfants, parents enseignants ont défilé dans le centre de la ville. Un succès qui a récompensé enfants et les enseignants de leur travail. Et puis, est tombée l'heureuse surprise : une semaine après, lors de l'école des Vergers :

transformée en bureau de vote du quartier. Le Front national a obtenu 11% des voix. A l'impression de Sarreguemines qui a ramené le résultat à 13,23 %.

T
Chai
Jacques I



«Au début, nous ne visualisons pas bien le projet, nous avons donc pris la chenille en route, vers le mois d'avril» se souvient Hubert Clément, enseignant en CE2 à l'école de la Montagne supérieure. Mais la diversité des thèmes possibles, toujours choisis avec les enfants, a séduit. «Chacun fait suivant ses moyens : une classe a travaillé l'instruction civique et la géographie avec des représentations de drapeaux sur la chenille» raconte Nicole Musslé. Avec sa classe de moyenne et grande section de l'école maternelle de la Montagne supérieure, Blandine Muller est partie de l'histoire d'un «petit roi qu'on entendait tousser» pour aborder le problème des enfants atteints de mucoviscidose. Sur la chenille, les enfants ont illustré le droit d'être malade, parfois aidés des parents qui se sont montrés ravis de participer.

La grande fête du 1^{er} juin a connu une participation inattendue, ralliant des enseignants surpris de l'importance d'une ma-



« (Regards sur) plus de maîtres que de classes » : une plaquette de 48 pages éditée par le SNUipp de l'Eure et Loir, le résultat d'une réflexion départementale qui s'appuie sur le travail et l'expérimentation en cours dans les écoles. Disponible, s'adresser au SNUipp 28.

Journée nationale EREA

Quel temps de service pour les éducateurs en internat ? C'est finalement cette question qui a beaucoup fait débattre lors de la journée nationale EREA, tenue le 27 mai dernier à Paris à l'initiative du SNUipp. Après avoir échangé dans un premier temps du devenir des EREA, de leurs missions, mis en évidence l'hétérogénéité extrême de ce secteur, la soixantaine de participants a débattu autour de l'horaire de service des éducateurs. Question à laquelle le précédent ministère n'a pas voulu répondre en accordant en mars dernier, deux heures de réduction de leur service ⁽¹⁾ aux seuls enseignants des SEGPA et EREA au terme de deux années d'une mobilisation sans précédent. Pourtant, tous les enseignants du premier degré exerçant en collège ou dans des structures du second degré doivent être concernés par cet abaissement horaire dès la rentrée 2002. Enseignants en classe, enseignants éducateurs et éducateurs principaux présents ont finalement

conclu cette journée avec la proposition d'une adresse au ministre parvenue depuis à tous les collègues des EREA par un journal « *SNUipp infos* » spécial. L'adresse au ministre rappelle que « *depuis 1974, l'horaire de service des enseignants-éducateurs n'a pas été modifié* » ⁽¹⁾ alors que « *les missions se sont enrichies, complexifiées* », que les groupes se sont alourdis, que les élèves sont en plus grande difficulté. L'adresse au ministre avance deux exigences ; un abaissement horaire du temps de service des éducateurs proportionnel à celui du temps de service des enseignants et la demande d'ouverture de discussions sur les évolutions des EREA, leur devenir, les conditions de scolarité des élèves, les formations qualifiantes, les conditions de travail des personnels (effectifs des groupes, temps de service décompté sur des critères nationaux). A suivre...

⁽¹⁾ toujours 34 heures de service dont deux heures de coordination-synthèse.

« Il faut arrêter de délirer Il n'y a pas 200 Zidane qui vont sortir des cités Il faut que les enfants croient à l'école »

Farid, étudiant,
interrogé par Jacky Durand, Libération.

Suresnes fait peau neuve

Le projet de décret relatif au devenir du Centre National d'Etudes et de formation pour l'enfance inadaptée de Suresnes vient enfin d'être examiné et adopté par le Conseil supérieur de l'éducation. Si les missions restent bien centrées sur la recherche et la formation, le nouveau statut « *d'établissement universitaire de recherche et de formation* », devrait permettre de donner une nouvelle impulsion à l'activité du centre. Celle-ci sera directement en lien avec l'université et avec l'intervention de nouveaux personnels enseignants chercheurs de plein droit.

Si des questions restent en suspens, il est d'ores et déjà confirmé que les personnels actuellement en place seront maintenus pour être intégrés dans le nouvel institut.

Il aura fallu près de 10 ans de discussions et d'hésitations avant que ce projet ne voit le jour. Le SNUipp s'en félicite pour être souvent intervenu en ce sens.

Des « mémoires » sur le site

Afin de mutualiser les compétences de chacun, le SNUipp recense les mémoires professionnels de P.E en formation qui constitueront une base de ressource et d'échange sur le site internet du SNUipp, comme cela se fait déjà dans certains IUFM. Vous souhaitez que votre mémoire soit publié, écrivez nous.

SNUipp presse - 128 Bd Blanqui - 75013 Paris
e-mail : presse@snuipp.fr

Liste complémentaire

Ce sont encore 6309 professeurs des écoles qui ont, cette année, été envoyés dans des classes sans formation initiale, car recrutés sur liste complémentaire, pour pallier aux trop nombreux postes non pourvus. Toujours accusés, la gestion à flux tendus et le manque d'anticipation des départs en retraite traduits par un nombre très insuffisant de places sur les listes principales. Il est inadmissible que près des deux tiers de débutants entrent dans le métier sans y avoir été préparés. Le nombre de places au concours doit absolument programmer ces besoins.

Départements : rencontres avec la profession

Des initiatives ont été organisées ces dernières semaines par le SNUipp sur les diverses questions posées au métier

d'enseignant. Approches des chercheurs, de l'institution, des enseignants et du syndicat ont été croisées. Liste non exhaustive.

Dans l'Ain, 100 enseignants réunis en information syndicale sur la question de l'intégration des enfants en situation de handicap le 31 mai puis le 12 juin 150 parents et enseignants ont participé à une réunion débat sur les difficultés de carte scolaire (remplacement, lisites complémentaires...).

Dans le Doubs, 80 enseignants réunis autour de la question de l'enseignement des langues vivantes avec la venue de Line Audin, professeur à l'INRP en didactique des langues vivantes le 26 mai dernier. Dans la Nièvre 50 participants au colloque organisé le 31 mai sur le thème de "l'accueil et l'intégration scolaire des enfants handicapés dans le milieu scolaire".

Le 8 juin dans le Loiret 150 enseignants réunis autour de "enfants en difficulté" avec Jacques Bernardin maître formateur et chercheur associé à l'équipe ESCOL.

En Seine Maritime, 140 présents le 16 mai au congrès "maternelle" pour débattre des questions posées à cette école aujourd'hui, contenus, rythmes, scolarisation des 2 ans, comment l'enfant se construit en tant qu'élève? 220 participants encore à Dieppe le 1er juin avec pour thème les rythmes scolaires et la présence de Claire Leconte

Lambert, responsable de recherche, professeur à l'UFR de psychologie de l'Education Lille 3.

Aide-éducateurs : le regard des enseignants

Quel devenir pour le dispositif emplois-jeunes, quel avenir pour les aides éducateurs ? A moins d'un an des premières sorties du dispositif, l'Etat va devoir prendre rapidement une décision. Les résultats de l'étude publiée par la DPD en avril dernier (1), influenceront-ils la décision à venir ? « La perception des aides éducateurs par des acteurs d'équipes éducatives » y est jugée positive, particulièrement dans le premier degré.

Cinq fonctions sont le plus souvent confiées aux A.E. En tête, celle de la « sécurité, surveillance, accompagnement des sorties » présente à 93%, suivie par la « documentation » (86%), « l'aide à l'enseignement » (84%), « l'animation d'activités sportives, culturelles et artistiques » (80%) et les TIC (76%). Dans une moindre mesure, sont évoquées les activités « d'intégration scolaire des élèves handicapés », de « médiation » auprès des familles et des centres sociaux (surtout en ZEP).

L'étude s'est centrée sur les « apports spécifiques » des A.E dans les fonctions « d'appui à l'enseignement », « documentation » et « TIC ». « L'appui à l'enseignement s'entend comme ensemble de fonctions facilitant les conditions d'enseignement », neuf enseignants sur dix travaillent avec les A.E, en classe avec les élèves, lors « d'activités liées aux disciplines » : deux fois sur trois en français et en maths, une fois sur trois pour le soutien scolaire, initiation à une langue vivante (7%). Finalement, pour la moitié des enseignants interrogés « ces activités n'auraient pu avoir lieu sans les A.E » et huit sur dix affirment qu'il aurait été plus difficile de les réaliser. Concernant la fonction documentation, « la grande majorité des enseignants apprécie l'aide apportée par un A.E » : « activité d'accueil et de prêt » dans 86% des cas, « recherche documentaire » avec les élèves (78%), animation d'ateliers (67%). L'apport des A.E apparaît comme essentiel dans la fonction « TIC ». L'aide des A.E a en effet permis à 70% des enseignants interrogés de développer l'usage des TIC et conduit la moitié d'entre eux à utiliser ces

outils nouveaux dans leur enseignement.

« L'influence la plus heureuse » de la présence des A.E s'exerce sur « l'ambiance de travail ». « Meilleures relations entre enseignants et élèves et élèves entre eux », meilleur « respect des règles de vie au sein de l'école » et meilleure écoute des élèves, « plus grande implication » et « remise au

travail d'élèves démobilisés » ; enfin bénéfique « pour ce qui a trait au travail en groupe et à l'utilisation des ressources matérielles ». Par contre la présence des A.E serait de peu d'effets sur le travail en commun des enseignants.

Enfin, « interrogés sur les deux fonctions exercées » que les enseignants « souhaitaient voir pérenniser », documentation et TIC sont les premières citées. Dans les deux cas, la grande majorité des enseignants « souhaite le maintien d'une activité polyvalente avec une dominante exercée ».

Au bout du compte, en témoignant de la perception positive qu'ont les enseignants de la présence des A.E., l'enquête met en évidence le besoin d'emplois nouveaux dans les écoles. Une nouvelle confirmation de la nécessité de créer des emplois publics stables, complémentaires de ceux des enseignants; voie incontournable pour en finir avec les contrats de droit privé et la précarité au sein des écoles. Ce que les A.E demandaient encore en manifestant, le 21 mars dernier devant le Ministère, à l'appel du SNUipp et du SNES.

Gilles Sarrotte

(1) DPD : Direction de la Programmation et du Développement au Ministère de l'E.N. Etude portant sur les "perceptions des A.E par les directeurs et enseignants qui travaillent avec les aides éducateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles" menée au cours de l'année 2000 dans quelque 750 écoles et 600 collèges.

Au début de l'année 2000 on comptait 62000 A.E dont 95% dans le secteur public. 57% d'entre eux exerçaient dans les écoles (9% en maternelle). 30% des écoles publiques étaient concernées par ce dispositif.



Enseignants et artistes concluent un pacte

L'enseignement des arts, déjà fortement présent à l'école primaire, connaît depuis cette année une nouvelle impulsion avec les classes à Projet artistique et culturel.

Dossier réalisé par
Philippe Hermant et
Céline Lallemand

Ceux qui doutaient de la capacité des écoles à faire du neuf, pourront se pencher avec intérêt sur l'exemple des classes à PAC (Parcours artistique et culturel). Sitôt lancé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, le projet a connu un engouement énorme, une fois et demi plus de classes qu'il n'était possible demandant à y participer. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant : le déficit des écoles en matière artistique, et l'inégalité que cela peut créer entre les enfants, ont amené les enseignants à se saisir sans tarder des moyens proposés, aussi bien au niveau du financement, de la rapidité du montage des projets que de l'aide extérieure apportée par un intervenant qualifié. C'est bien la possibilité offerte de travailler avec un artiste qui a motivé Chantal Buguet, en grande section à Paris, pour se lancer dans un projet sculpture (Reportage page 14).

L'enseignement artistique, notamment avec l'assistance d'un artiste intervenant aux côtés de l'enseignant, n'est certes pas une nouveauté.

Mais il fallait auparavant une sacrée obstination pour monter un projet et solliciter les partenaires nécessaires au financement. De ce fait, l'enseignement artistique n'était pas toujours considéré avec l'importance qu'il mérite. Avec les classes à PAC, tous les témoignages le confirment, l'art peut-être au centre d'un projet de classe qui fédère de nombreux apprentissages.

C'est dire si la proposition du ministère

répondait à une ancienne demande. Et c'est reconnaître qu'elle pourrait en inspirer de nouvelles qui seraient certainement aussi bien accueillies pour peu qu'elles soient accompagnées des moyens et du sérieux qui incitent les enseignants à y engager une grande énergie.

Il ne faut d'ailleurs pas s'étonner que les enseignants aient manifesté leur enthousiasme : l'inégalité face à la culture est criante en France. Inégalité géographique, car il est difficile dans certaines régions de simplement accéder à un opéra ou à un musée. Mais inégalité culturelle également, le milieu social, les possibilités financières, les habitudes familiales empêchant souvent soit l'accès total aux manifestations culturelles, soit une méconnaissance de ce qui fait la création contemporaine. Là encore, l'école sera le seul lieu où l'enfant pourra s'ouvrir sur un monde qui lui serait resté inconnu.

Tout n'est pourtant pas rose. Si le succès des classes à PAC est indéniable, force est de constater que les objectifs premiers

ne seront pas atteints dans les conditions actuelles. Il est d'abord prévu que tous les enfants doivent suivre des classes à PAC quatre fois durant leur scolarité : en maternelle, à l'élémentaire, au collège et au lycée. D'évidence les moyens ne le permettront pas.

Ensuite, les moyens ont souvent été coupés en deux. Il était prévu 650 euros alloués par le ministère et autant de la part des collectivités locales et des DRAC

Si l'artiste est une source de motivation pour créer, c'est à l'enseignant de mettre à jour pourquoi et comment.



(Direction régionale des affaires culturelles). Dans la majorité des cas, ces dernières ont fait défaut, certaines DRAC poussant même à refuser le financement cette année parce qu'elles ne s'y étaient pas préparées. (Lire page 16).

Enfin la transparence n'est pas de mise dans la sélection des dossiers. Selon la circonscription, les modes et les raisons d'attribution varient, sans que pour autant l'on puisse en connaître les causes. Sans parler, bien entendu, des pressions qui peuvent s'exercer dans le choix des artistes intervenants.

Les classes à PAC ont eu un autre effet, et non des moindres : elles posent bien sûr la question des relations entre l'enseignant et l'intervenant, de leur rôle respectif. Si l'artiste, par sa posture particulière, est un moteur indéniable pour lancer les élèves en création, comme l'explique Hélène Cohen-Solal, institutrice et artiste peintre, c'est à l'enseignant de mettre à jour le

pourquoi et le comment des processus de création (Interview page 17). Une manière pour elle de faire comprendre que « l'art n'a pas la même intelligence que

l'écriture ou les mathématiques, tout en étant aussi une forme d'intelligence capable de transformer le monde »...

Si la formation suit

Un dispositif de formation des personnels de l'Education nationale, des artistes et des professionnels de la culture a été mis en place récemment.

Pour les personnels de l'Education nationale, la formation intervient à trois niveaux

La formation initiale a vu la création des dominantes Arts et Culture –les trois-quarts des IUFM sont concernés- et l'introduction d'une formation obligatoire aux arts et à la culture. Certains IUFM ont déjà organisé des formations spécifiques (Lille sur le chant choral, Lyon sur la littérature de création, à l'IUFM de Bretagne une option cinéma/audio-visuel,...).

La formation continue voit la part de la dimension artistique et culturelle représenter 9% de l'offre de formation dans les plans académiques et départementaux de formation. A titre de comparaison la part des mathématiques est de 3%, celle de la maîtrise de la langue de 13%.

La formation continue des formateurs (formateurs IUFM, personnes ressources,...) assurée par le Programme National de Pilotage et relayée par les propositions des Pôles nationaux de ressources Arts et Culture, tout juste annoncés au B.O.



Sculpture et théâtre, entre Paris et Perpignan

L'arrivée des classes à PAC cette année a indéniablement modifié la pratique artistique des classes qui en ont bénéficié. Pour certaines, cela a été l'occasion de se lancer dans un projet d'ampleur. D'autres en étaient déjà coutumières.

Les crédits nationaux et la possibilité de travailler ont été un moteur essentiel. Reportage croisé sur des pratiques différentes, l'une en sculpture dans une école à Paris, l'autre en théâtre dans une école élémentaire



« C'est une troupe amateur. PAC a permis cette année d'aller plus loin, de travailler ailleurs, par l'intermédiaire d'un comédien travaillant avec des masques, que j'ai suivi de très près. C'est un spectacle à la fois très riche et très différent des autres que j'ai vus ».

Côté sous, chacune a bien perçu les 610 euros du ministère de l'Éducation nationale, mais seulement 300 euros ont été versés. Le reste a eu aussi un

financement complémentaire

du Rectorat pour les interventions de l'artiste, et a donc pu largement acheter le matériel. Pour Monique, tout l'argent est parti dans la rétribution du comédien, « heureusement que la mairie a financé nos déplacements parce qu'on est en ZEP », soupire-t-elle.

La relation avec un artiste est ce qui a le plus dynamisé les deux classes. « Guy Jacquet nous a apporté la joie », déclare tout simplement Ayoub, pour relater son bonheur d'avoir travaillé avec ce jovial comédien du Théâtre de la rencontre, situé dans son quartier à Perpignan. Les connaissances techniques du spécialiste, du professionnel, ont aussi été bien perçues et identifiées par les élèves. Baptiste, cinq ans et demi, raconte que Céline Waeckel « est une artiste qui a aidé à coller nos bandes et qui a montré ce

qu'elle faisait, ça s'appelle des sculptures ». Aux élèves de CE2 de Perpignan, le comédien « a appris qu'avec le masque, on doit toujours garder la tête de face, même quand on marche ou qu'on est à quatre pattes », raconte Marzouk qui jouait le rôle de chien, « comme on peut pas parler avec la bouche, il faut parler avec le corps », complète Saïda. Les enseignantes aussi ont apprécié. « La présence de la plasticienne permet d'autres entrées grâce à une personnalité différente de celle d'un enseignant, à des attentes qui ne sont pas ciblées sur les apprentissages, relate Chantal, elle a permis au projet de se développer sans lassitude, ses visites étaient attendues ». Et Monique d'ajouter « Ils ont vu que comédien est un vrai métier qui existe dans la vraie vie. Mais le problème avec les artistes, souligne-t-elle avec sourire, c'est qu'ils sont un peu hors des contraintes matérielles est pédagogiques... ».

La sortie de l'école, l'ouverture sur les espaces de création qui existent autour de chez eux, est la deuxième dimension importante des PAC. Les petits Parisiens se sont rendus, à plusieurs reprises, au joli musée Bourdelle où « plus de cinq cent plâtres, marbres et bronzes du collaborateur de Rodin sont exposés ». Ils ont pu y observer les sculptures et participer à des ateliers au cours desquels ils ont créé des volumes en pâte à modeler, puis introduit l'équilibre et le déséquilibre. Les jeunes Perpignanaïses ont rencontré des spectacles proches du théâtre, de comédie musicale et du cirque. D'abord impressionnés ou émus, ils ont ensuite découvert, curieux, les « trucs » utilisés par le metteur en

C'est la création des classes à PAC qui a décidé Chantal Buguet, enseignante en grande section à l'école de la rue Blanche à Paris (9^{ème}), à donner une nouvelle orientation à sa manière d'enseigner les arts plastiques grâce à l'apport d'une plasticienne et à un travail au musée. Elle a choisi la sculpture, permettant un travail interdisciplinaire autour du corps, du mouvement et de l'équilibre, d'une ampleur qu'elle n'avait jamais osé approcher seule. À Perpignan, les élèves de cycle 3 de l'école Blaise Pascal, qui sont passés dans la classe de Monique Hernandez, avaient déjà tous eu une pratique théâtrale régulière. De l'improvisation à la mise en scène d'un spectacle, en passant par l'adaptation d'un texte littéraire, le théâtre est une activité que Monique menait avec sa classe, nourrie de sa pratique

scène, l'éclairagiste, ou le décorateur. Samira se souvient de sa peur à l'approche du dompteur et de son fouet. Sofiane, lui, a adoré ceux qui « *chantaient pour parler* ». L'interview d'un comédien devenu auteur les a tous beaucoup marqués.

Enfin et surtout c'est, à travers le projet collectif, l'expérience artistique personnelle de chaque enfant que les PAC ont visée. Choissant de faire réaliser une sculpture par trois enfants, Chantal et Céline avait l'objectif « *de faire travailler les enfants ensemble et pas les uns à côté des autres* » autour du thème qui s'est affiné pour devenir « *représenter un lieu pour se cacher ou se montrer* ». Sur des formes réalisées en grillage, ils ont déposé des bonshommes figés dans un mouvement précis, utilisant la technique du collage à la colle de farine. Les œuvres terminées sont exposées, éclairées d'un petit texte explicatif et poétique réalisé par les créateurs. « *Au départ il était pas cassé... c'est en faisant qu'il s'est cassé ! Mais on l'a gardé quand même, on l'a réparé pour qu'il tienne debout* » ont écrit Mathilde, Hugo et Nicolas. La sculpture de Diane, Karine et Zina, elle, « *C'est une porte qui s'ouvre sur le vide... Elle nous permet de rêver à tout ce qu'on souhaite trouver derrière* ».



Rêve et ferveur sont aussi au bilan des grands CE2 de Perpignan qui ont découvert le théâtre.

Qu'ils aient joué « *au pays des masques* » après la confection soignée de ces derniers, ou « *La sorcière de la rue Mouffetard* » d'après l'œuvre de Pierre Gripari, les enfants ont tous un souvenir précis du trac qui les a assaillis sur scène. Soufiane, s'est trouvé un instant « *muet* », mais si enthousiaste d'être le conteur habillé de noir avec chapeau et lunettes « *comme si j'étais grand* ». Djamilia, qui a été choisie par ses camarades

pour jouer le rôle de Nadia, en est encore troublée « *j'aime vraiment bien faire du théâtre mais j'ai peur de me montrer, j'ai la honte* ». Hassan s'est senti « *une autre personne avec le masque, comme s'il y avait un autre moi* ». Et, même si leur passage au festival, sans répétition sur place, conserve une trace un peu douloureuse, c'est avec bonheur qu'ils reprennent leur double spectacle dès qu'un potentiel public se manifeste, avec une diction et une présence, notamment des trois élèves primo-arrivants, d'une vibrante qualité.



« Cette commode est très colorée Ses tiroirs se coulisent dans les deux sens... en fait il n'y a ni endroit ni envers, ni face ni dos... ça change des commodes des parents qui sont triste et qui grincent tout le temps ».

Enfants designers

En 1997, Danièle Fix de l'école B rue de la providence à Paris (13^{ème}) se voit proposer par la tante d'une de ses élèves, la possibilité de travailler sur le design. Maureen Cori, s'occupant de la formation à l'UNIFA (union nationale de l'industrie française de l'ameublement) collabore avec elle pour se lancer dans ce projet nouveau : « *Le meuble n'existait nulle part : ni dans les programmes, ni dans les livres scolaires. Et dans les lectures enfantines, jamais ils ne sont des personnes...* »

De visite de galeries de Design jusqu'à celle du Salon du meuble en passant par un parrainage des lycéens des sections pro du lycée de Saint Maur, par les visites en classe de l'artiste Chérif, le projet va prendre corps pour aboutir à l'impression d'un livre réalisé par la classe : « *Meubles nomades* », ou l'histoire du voyage d'une chaise. En 1998, une étape sup-

plémentaire est franchie avec la construction de trois meubles.

Cette expérience fructueuse conduit l'UNIFA a lancé l'opération " *Mobi-découverte*, les enfants designers " en partenariat avec l'Education nationale. L'investissement du syndicat de l'industrie du meuble représente 300 000 euros sur deux ans. Quarante classes regroupées dans neuf écoles primaires sont concernées. Au bout d'un an d'études et de travaux divers et variés, les élèves, aidés de designers ont proposé des maquettes. Celles-ci, réalisées par les entreprises partenaires s'intègrent maintenant dans l'environnement des écoles.

Les meubles exposés jusqu'à maintenant à la galerie VIA à Paris, sont à partir du mois de juin visibles dans différents lieux de France (www.mobidecouverte.com)



Les ratés du projet

Manque de transparence dans l'attribution et le financement des projets, bureaucratie trop importante... la mise en place des classes à Pac se révèle parfois difficile.

Un nombre important de projets à PAC avaient, en fin d'année scolaire dernière, été déposés. Malgré quelques ratés, délais de remontées trop courts, notes d'information des IA non re-

mentales ne permettent pas de financer tous les projets intéressants.

Le budget 2002 du Ministère de l'Education nationale prévoit trois millions d'euros en plus pour les activités artistiques et culturelles. Reste à vérifier que ces crédits supplémentaires seront bien utilisés dans le cadre des classes à PAC et non en complément d'autres budgets tel celui des langues vivantes.

Financièrement, les problèmes sont aussi nombreux en ce qui concerne la rétribution des artistes. Retards dans les paiements, problèmes liés aux artistes n'étant pas travailleurs indépendants, interventions commencées et non payées... Par ailleurs un nombre important regrette le manque de considération, de reconnaissance de leur travail, beaucoup sont refusés ou imposés par l'administration. Dans les faits, leur qualification devrait être validée au cas par cas, après avis d'experts en matière artistique et culturelle, issus du rectorat et de la DRAC.

"Chaque élève doit avoir bénéficié au cours de sa scolarité primaire, de deux classes à PAC, l'une en maternelle, l'autre en élémentaire" précisent les textes.

Le nombre de classes d'une même école pouvant participer au projet n'est pas indiqué. Malheureusement souvent les projets communs dans une même école sont refusés.

Il y a peu Luc Ferry déclarait que "les classes à PAC, fortes de leur succès, seraient maintenues". Un peu plus de transparence dans leur attribution et dans leur financement semble nécessaire pour qu'elles deviennent un élément incontournable du système éducatif.

Coordonnatrice ZEP, **Catherine La vauzelle** a centralisé les projets à PAC de la ville de Soyaux (16) pour négocier d'un coup la part des collectivités territoriales.

« A la première dotation, après commission, tout le monde a eu un peu moins que ce qui était demandé, l'Inspection justifiant qu'il lui fallait garder un peu de crédit, mais chacun a eu une dotation similaire. Puis vint une seconde distribution, sans commission. Quatre projets ont reçu 4000 francs, un 5000 francs et les deux autres 9000 francs et 11000 francs. La municipalité a fait savoir que si les règles du jeu n'étaient pas respectées en interne, elle ne risquait pas de s'engager financièrement ».

ques dans certaines écoles, pas de réponse avant les vacances, plus de vingt mille classes étaient prêtes à se lancer dans l'aventure. Le fait de bénéficier d'un financement de l'Education nationale de 610 euros, la possibilité de doubler cette somme grâce aux collectivités locales et à la Direction régionale des Affaires Culturelles, l'arrivée des artistes dans l'école expliquaient l'engouement du projet.

Les premières déceptions arrivent vite avec les projets non retenus pour diverses raisons : confusions avec le projet d'école, imprécisions, budgets trop importants, manque de dimension artistique. Mais peut-être aussi parce que les enveloppes dépar-

Monique Faivre de l'école de Dolé à Gourbeyre (97), alors que son projet était retenu a eu la surprise de recevoir de la DRAC une lettre lui indiquant qu'elle n'aurait aucun financement.

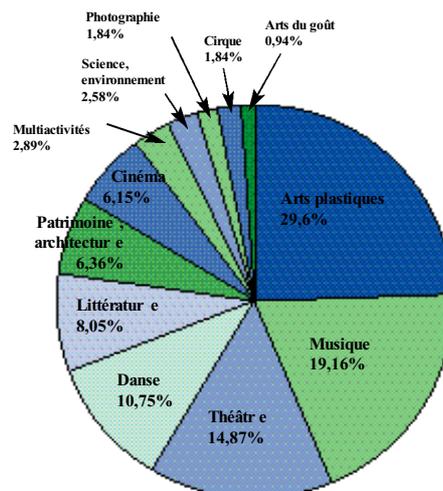
« Le partenariat qui lie l'Education nationale et le Ministère de la culture se poursuit sous une forme différente à compter de cette année scolaire (...) Nous avons convenu que la rentrée 2002-2003 marquerait un nouveau partenariat (...) Votre projet ne peut-être retenu par le ministère de la culture cette année scolaire ».

Comme quoi art et bureaucratie ne font pas bon ménage.

Dans le Val d'Oise, une conjonction de facteurs défavorables (explosion de l'enveloppe budgétaire consacrée aux intervenants extérieurs, passage à l'euro,...) a conduit l'IA à suspendre l'utilisation de l'ensemble des crédits pédagogiques. Ceci s'est traduit par le gel de l'ensemble des projets à PAC. Ainsi les rémunérations des artistes se trouvent retardées, les futurs projets risquent d'être remis en cause.

Il est dommage que des problèmes de gestion des IA remettent en cause la dynamique pédagogiques des écoles et que ce soit encore une fois les enfants qui en pâtissent.

Répartition des domaines enseignés dans les 14 960 classes à Pac rescencées au 31 décembre 2001



« L'enseignant doit jouer le rôle de passeur, aider les élèves à entrer dans la création »

Quel est l'intérêt pour les élèves de vivre le processus de création ?

Il est important parce qu'il n'est pas linéaire, et parce qu'il est la véritable expérience de peintre. Tout le reste est mensonger. Un peintre ne peint pas ses vacances ou sa ville. Demander aux enfants de dire ce qu'ils vont créer ou les faire imiter un tableau est une impasse, on ne travaille pas avec une idée dans la tête pour la mettre sur papier, quand on est peintre. L'important est de les mettre dans un processus particulier qu'ils gèrent ensuite de façons autonomes et divergentes.

Est-il pour cela nécessaire d'avoir recours à des artistes ?

Les artistes ne sont pas toujours les mieux placés pour ça. D'abord parce qu'ils ont parfois peur qu'on leur vole leur processus de création et ensuite parce que mettre à jour pourquoi et comment on crée ne les intéresse pas forcément. C'est plutôt le travail du pédagogue. L'artiste est moins soucieux de transmettre qu'un enseignant ou un parent, il n'a pas de besoin qu'on sache ce qu'il fait. Rencontrer des enfants, en revanche, est un moyen d'espérer pour lui qu'ils seront des adultes avec l'envie de regarder l'art. C'est à l'enseignant de jouer le rôle de passeur, d'aider les élèves à accéder à l'univers de l'artiste, à entrer dans la création. Ce n'est pas facile, on a tous vécu des pratiques artistiques qui tiennent de l'exercice, de la dictée. Il s'agit plus de mettre de la pensée dans les apprentissages et cela se pose dans toutes les disciplines. L'art ne porte en lui ni plus ni moins de créativité.

Qu'apporte alors l'artiste à l'école ?

Le grand apport de l'artiste à l'école c'est qu'il a une autre posture, il est assez particulier dans son rapport à la norme, à l'image. L'art n'a pas la même intelligen-



Hélène Cohen-Solal

Hélène Cohen-Solal, institutrice à mi-temps en maternelle à Paris et à mi-temps artiste-peintre, anime les ateliers d'arts plastiques avec le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN).

ce que celle de l'écriture ou des mathématiques, tout en étant aussi une forme d'intelligence capable de transformer le monde. C'est, de la même manière, un univers de signes particuliers qui fonctionnent différemment, selon une norme construite par le peintre. Circuler de cette norme personnelle à celle, stricte et collective, des maths ou de l'écriture est très riche. Certains élèves en sont rassurés, d'autres perturbés.

L'artiste n'est pas non plus dans l'évaluation le bien ou le pas bien, il est dans l'action. Aussi, si à l'école on glisse dans le "pas propre" ou dans le "mal collé", si on note, on n'a rien à voir avec le travail fait par les artistes. L'évaluation pour un artiste, c'est de se remettre au travail

avec de nouvelles questions.

Rencontrer des artistes, les interroger, montre aux enfants qu'ils existent et exercent un métier, un travail choisi par passion, un choix de vie. Et ça ils peuvent le transférer ailleurs. L'artiste joue des choses pour lui-même et c'est en même temps un gain pour les autres.

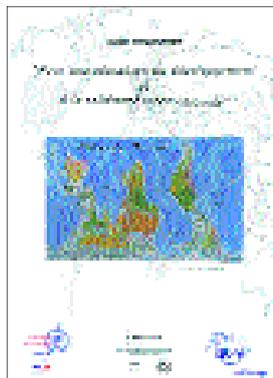
Le travail entre artiste et enseignant n'est pas toujours simple...

Non, la question de "qui prépare, qui fait quoi, qui apporte quoi ?", n'est pas aisée à traiter. Il faudrait que les instits qui veulent recevoir des artistes aient une formation, participent eux-mêmes à des démarches similaires, vivent un atelier et en discutent ensuite. Mettre les gens en processus de création, à partir de consignes, de contraintes et de lecture de leur travail. Peindre est quelque chose qui a complètement à voir avec penser. On commence par dé-penser pour après re-penser. Et la peinture dit plein d'autres choses que ce qu'on voudrait dire. C'est la lecture des autres, ce qu'ils en disent, qui met à jour la peinture.

Les enfants sont-ils plus libres que les adultes dans leur accès à l'art ?

Ils sont pareils que les adultes. C'est la même histoire. Il faut ouvrir un espace de recherche, pouvoir opérer des ruptures avec eux. Si on entre dans un champ, artistique ou autre, sur lequel ils ont beaucoup de représentations, d'injonctions, il y aura toujours un travail pédagogique à produire pour dépasser l'opinion et se construire un savoir. La pédagogie, ce n'est pas pour rien que c'est classé dans les arts et pas dans les techniques !

Un guide pédagogique



Un guide pédagogique « pour une éducation au développement et à la solidarité internationale » vient d'être publié et mis à la disposition des écoles, collèges et lycées de l'académie de Besançon. Ce document est le fruit d'une collaboration entre l'éducation nationale via le rectorat et tous les partenaires de la région qui assurent une mission d'information, d'aide et d'éducation en ces matières

dont le Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche-Comté et le Réseau citoyenneté développement. Démarche pédagogique, partenariat, fiches ressources et conseils, bibliographie, tous ces points y sont abordés ce qui en fait un outil très utile.

Renseignements : Délégation aux relations internationales et à la coopération de l'Académie de Besançon – 10, rue de la convention – 25030 Besançon

rapport

Médiateur de l'éducation nationale : une activité en hausse

Le nombre de réclamations reçues par les médiateurs (médiateur de l'éducation nationale et académique) a augmenté de 19% par rapport à 2000. Les dossiers augmentent tant du côté des usagers que des personnels.

Le rapport pointe quelques cas particuliers. Il fait état des difficultés liées au traitement de la différence par les services de l'éducation nationale. Le ministère doit aussi selon le rapport « améliorer la qualité de l'action administrative » et favoriser un meilleur accès à l'information.

« Toutes les recherches sur le bilinguisme oral partent du principe que le bilinguisme est une situation rare, et le monolinguisme la situation normale. Or, il suffit de prendre une mappemonde pour découvrir que les enfants qui grandissent dans des contextes bi-, tri- ou plurilinguistes représentent la plus grande partie de l'humanité (Afrique, Asie, populations aborigènes d'Amérique...) Mais, comme la science se pratique dans les pays qui sont monolingues (ou qui ont une politique en ce sens), l'acquisition simultanée de plusieurs langues apparaît comme une anomalie. »

Emilia Ferreiro, professeur au centre de recherches et d'études avancées de l'institut national polytechnique de Mexico, dans son livre, « Culture écrite et éducation », éditions Retz, collection Forum éducation culture

l'université d'automne

Les 22, 23 et 24 octobre, à Bombannes, en Gironde

L'an passé déjà, quelques quatre cents enseignants se sont réunis à l'initiative du SNUipp pour entendre et débattre avec des chercheurs, des sociologues, des professionnels de l'enfance. Ce rendez-vous devient annuel avec cette année la participation de Marie Choquet, chercheuse à l'INSERM ; Philippe Meirieu, directeur de l'IUFM de Lyon ; Eric Debarbieux, directeur de l'Observatoire européen de la violence scolaire ; Philippe Joutard, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en

sciences Sociales ; Rémi Brissiaud, professeur de mathématiques ; Agnès van Zanten, sociologue ; Claire Lecomte-Lambert, professeur en psychologie de l'éducation et bien d'autres encore.

Par ailleurs, une demi-journée sera co-organisée avec la Ligue de l'Enseignement sur le thème « Enfants et Médias ».

Le programme définitif sera communiqué à la rentrée. Mais d'ores et déjà, vous pouvez réserver la date.



enquête

L'intégration des enfants en situation de handicap : l'initiative du Loir-et-Cher

« Les enseignants et les auxiliaires d'intégration sont complètement désemparés. Nous ne sommes pas formés pour ce genre de handicap », « Pour l'avenir on s'inquiète, sur ce qu'on va pouvoir proposer à cet enfant dans le cadre scolaire », « Quel niveau doivent avoir les emplois jeunes auxiliaires d'intégration ? »... Voici quelques exemples de témoignages et de questionnements qui ont été relevés par le SNUipp 41 dans leur enquête sur l'intégration des enfants en situation de handicap. À l'origine de cette initiative un colloque départemental sur le sujet au mois de janvier et un nombre important d'appel de collègues à la section qui exprimaient leur désarroi face à une situation nouvelle qu'ils avaient à assumer. L'enquête a permis d'aborder des points tels que : la formation des enseignants et des auxiliaires de vie, le suivi des équipes enseignantes, la question du temps, la relation aux familles, les limites à l'intégration sont autant de sujets abordés par les enseignants. Toute une série de revendications a ainsi été listée comme l'importance de la formation continue pour les personnes impliquées et la prise en compte dans les effectifs de la présence d'un élève intégré.

tice

Une «cyberclasse» enfants-parents

Les liens entre l'école et la maison peuvent aussi passer par internet. Les élèves de CM1-CM2 de l'école de St Paul-de-Varces disposent d'un site : « la cyberclasse * » conçu à la fois en leur direction et en celle de leurs familles. Les enfants peuvent y retrouver une fois à la maison les leçons à faire, des jeux interactifs, des liens pour des logiciels éducatifs. De leur côté les parents y découvrent la vie de la classe, les dossiers, dessins, travaux divers de leur enfant. Pascal Beaumelle, l'enseignant de la classe concepteur du site souhaite que les consultations soient l'occasion d'échanges entre parents et enfants. L'expérience montre que l'utilisation de ce cartable virtuel va croissante même si bien entendu tous les enfants ne disposent pas d'un ordinateur à la maison. Dans le cadre de la classe, les enfants ont accès à l'ordinateur et ils peuvent y consulter dictionnaires, encyclopédie. En ce qui concerne la cyberclasse l'action des élèves reste difficile du fait des problèmes de connexion. Paul Beaumelle explique : « mon principal souhait aujourd'hui : obtenir le plus vite possible un accès rapide et permanent (ADSL). Cela permettrait de tirer vraiment parti de la cyberclasse en tant que cartable virtuel ».

*<http://www.ac-grenoble.fr/episidor/classes/cm2-cm1>

François Marquet, instituteur

Portrait



François Marquet arpente les flancs des volcans du Cantal pour sensibiliser les enfants à l'environnement

Depuis plus de dix ans déjà, François Marquet, instituteur, enseigne l'environnement de la maternelle au lycée. Quatre ans après sa sortie de l'école normale en 1986, il a été "mis à disposition" du centre permanent d'initiatives en faveur de l'environnement d'Aurillac (CPIE) et à moins que quelqu'un ne veuille sa place, il compte bien y rester. C'est que François Marquet titulaire d'un DEUG de géographie a toujours été sensible à l'environnement. « Il y a quinze ans, raconte-t-il, l'environnement était une question encore portée par une poignée d'écologistes en marge, mais petit à petit la société l'a prise en charge ». Les CPIE, structures associatives départementales, ont été agréées par le ministère de l'éducation nationale ce qui a permis à cinq ou six des premiers centres créés de disposer de poste d'enseignants.

Dans le Cantal, la mission de François est double. Il participe à la mission-diagnostic et récolte avec l'équipe des informations sur le territoire. Et bien sûr il intervient dans les actions de sensibilisation auprès des jeunes publics. Selon les demandes des enseignants, il propose des observations sur le terrain qui se prolongent en classe. « Il faut rendre accessible aux enfants des notions qui ne le sont pas a priori, donc éveiller leur curiosité » explique-t-il. Pour cela, François emmène les classes dans la montagne, il possède un brevet d'état d'accompagnateur en montagne et établit des circuits du niveau de pratique des différents publics pour aller observer la faune, la flore. Mouflon, chamois, oiseaux : la montagne du Cantal et ses volcans ne manquent pas d'objets d'émerveillement. « C'est en racontant des histoires de ce pays que j'essaie de les accrocher ». Si la diversité des âges est un des attraits du poste, il avoue garder une préférence pour son premier public, les 8-10 ans, qui sont « enthousiastes, pleins de fraîcheur et de spontanéité pour tout ce qui touche à la nature ».

Lydie Buguet

C'est dans les Pyrénées Orientales, à 800 mètres d'altitude, que les élèves de CM1 de Paulhan (Hérault) et de Barcelone ont rendez-vous, après avoir correspondu toute l'année. Une rencontre en un site somptueux, chargé d'histoire et d'histoires que Martha Bétouin, responsable du Mas de la Coûme, distille avec plaisir.

Cette région à l'extrême de la France, où l'on parle encore souvent catalan, a accueilli nombre de réfugiés espagnols surtout originaires... de Catalogne. Le plus célèbre d'entre eux fût indéniablement le violoncelliste Pablo Cazals, qui séjourna d'ailleurs à la Coûme et donna son nom au festival de la petite ville de Prades, située 13 km plus bas.

« L'enjeu pour nous ici est de déscolariser le français », explique Catherine Dumont, enseignante de CM1 au lycée français de Barcelone.

De la longue époque du franquisme, Barcelone garde des traces profondes et le lycée français, d'où est venue la classe de Catherine Dumont, sa réputation « d'indépendance et d'alternative pédagogique ».

Les trois quarts des élèves qui y sont scolarisés — la scolarité, payante, est relativement chère — sont Espagnols et parlent un subtil mélange de catalan et de castillan. Et, même s'ils pratiquent le français quotidiennement en classe, le séjour à la Coûme leur tient lieu de séjour linguistique.

Pour leurs homologues français de Paulhan, de la classe de Muriel Brandon, accompagnée par Cyril Giguet, aide-éducateur, la situation est différente car l'initiation aux langues étrangères à l'école concerne soit l'anglais soit l'allemand. Aussi leur rôle est-il davantage celui de guides. Aider les autres à comprendre, être attentifs à se faire comprendre, pas facile non plus !

Qu'à cela ne tienne, chacun, chacune a retrouvé son binôme de correspondance et les classes sont savamment mélangées à chaque étape du séjour, dans les chambres, aussi bien que dans les activités de la journée. Une gestion de groupe qui ne pose pas problème à Muriel et Catherine puisque ce sont des collègues de longue date : jusqu'il y deux ans, Muriel travaillait aussi à Barcelone. Cette année, elles avaient chacune un CM1 de part et d'autre de la frontière, elles en ont alors fait un projet pédagogique.

La Coûme a été élue pour sa position géographique avant tout (réduisant les coûts pour la classe de Muriel qui a dû multiplier



Rencontre à la frontière

Deux classes de CM1, l'une française, l'autre espagnole, partagent leur dernière semaine de mai dans les Pyrénées catalanes. Occasion d'échanges mais aussi de découvertes d'une région au riche passé commun.

« Langues, histoire, patrimoine et environnement, tout est lié », commente Martha Bétouin, responsable du site du Mas de la Coûme.

les tombolas) mais aussi grâce aux échos des précédents séjours effectués pas le lycée français. Il faut dire qu'Olivier et Martha qui font vivre le lieu depuis 20 ans — elle aussi française — les cimes frontalières —, se sont entourés d'une équipe d'animateurs plutôt dynamiques et talentueux. Agréé par la Ligue de l'enseignement, le mas de la Coûme, qui ne perçoit aucune subvention, propose toute l'année et sur mesure des séjours à dominante linguistique (au pluriel), patrimoine ou artistique (leur gros succès). « Dans tous les cas, cela se conjugue à l'environnement car dans un cadre pareil c'est obligatoire », note Martha enthousiaste alors que culminent derrière elle le mont Canigou.

C'est le riche patrimoine architectural du site et de ses alentours qu'ont retenu Catherine et Muriel comme axe au travail commun de leurs élèves. À chaque visite les enfants, en doublette franco-espagnol, ont une fiche à remplir qui les conduit à se balader, à observer, à repérer, à noter sur un plan ou à dessiner. Qu'il s'agisse de se rendre à

Mosset, grand et beau village fortifié, construit en terrasses à flanc de montagne, ou à l'abbaye Saint-Michel de Cuixà, monastère du XII^e qui a repris du service depuis vingt cinq ans

avec des moines venus de Catalogne. Pour compléter le tableau, Martha se délecte à raconter contes et légendes médiévaux... même au coucher. Regina frissonne encore en pensant aux impitoyables combats de chevaliers aussi cruels que preux.

Alors que le séjour touche à sa fin, les échanges entre enfants se multiplient et surtout se banalisent. Les enseignantes sentent que leurs objectifs prennent tout juste vie.

« Il faudrait un séjour de deux semaines », soupirent-elles en chœur. Ferventes discussions et petits secrets à la veille du départ, murmurés, clamés et traduits en français, en espagnol comme en catalan ont évidemment un caractère amoureux, de « Te quiero... » à « Tu vas oser danser avec lui ? »...

Car ce soir, bien-sûr, il y a boum à la Coûme.

Céline Lallemand

A l'abbaye
Saint-Michel de
Cuixà, les
enfants, en
doublettes
franco-
espagnoles,
observent,
notent et
dessinent.

ETUDES

Philippe Martel ,

chargé de recherches au CNRS et chargé de cours à l'université Montpellier III, département d'occitan, a écrit " Enseigner la Région " avec Georges Roques, sous la direction de Pierre Boutan, aux éditions l'Harmattan, 2001.

« le meilleur moyen d'éviter la tentation de repli identitaire »

Qu'appellent la correspondance et la rencontre entre des enfants de pays voisins ?

Elles permettent d'abord aux participants de tester, en vraie grandeur, leurs compétences dans la langue du voisin - et c'est à coup sûr autre chose que la simple lecture du manuel. Elles permettent aussi de découvrir la façon d'être et de penser de ces voisins. Si on veut que la construction européenne ne se fasse pas seulement au niveau des « décideurs » politiques, économiques et bureaucratiques, rien ne vaut le contact direct.

Pourquoi enseigner la région, et plus particulièrement une région frontalière ?

C'est encore plus vrai pour les régions frontalières. La tradition des Etats-nations hérités des siècles précédents a longtemps fait peser la suspicion sur de tels contacts. Il faut dépasser ces vieilles méfiances. Pour un Catalan du Nord, ou un Alsacien, ce qui se passe à Barcelone ou à Francfort n'est pas « étranger » : la langue, l'histoire, mais aussi les relations économiques sont en

partie communes – comme il y a aussi une langue et une histoire commune avec la France, dans notre cas. Ces deux dimensions ne sont pas antithétiques, mais complémentaires.

Quels apprentissages sont en jeu ?

La découverte du voisin proche, du cousin, permet d'abord un travail interdisciplinaire aisément mis en place. Mais elle permet aussi à l'élève de mieux se situer dans son espace quotidien qui en devient plus facilement déchiffrable. Bien mené, ce travail peut permettre une meilleure intégration des élèves dans leur région, qu'ils en soient ou non originaires. Enfin, la dimension citoyenne, qui n'est pas la moindre : apprendre à voir que cet espace régional n'est pas borné par des frontières, qu'il s'inclut dans d'autres espaces, celui de la nation, mais aussi celui de l'Europe, c'est le meilleur moyen d'éviter la tentation de repli identitaire sur le pré carré de la "province", la tentation de fermeture et de refus du contact. Dans le contexte actuel, ce n'est pas rien.

Éduquer au développement et à la solidarité internationale

« La semaine de la solidarité internationale à l'école et à l'université » du 16 au 24 novembre 2002 fait partie des temps forts de l'année scolaire en matière d'éducation au développement et à la solidarité rappelés au B.O n°21 du 23/05/2002. Reconduite aux mêmes dates d'une année sur l'autre, elle est l'occasion

d'une mise en valeur des projets et initiatives conduits par les écoles et les établissements. Le Ministère de l'E.N rappelle les enjeux de « l'éducation au développement et à la solidarité internationale » : « Le monde a atteint un niveau de développement et de richesse jamais égalé » et « dans le même temps, les inégalités entre les pays et entre les individus se sont aggravées et la pauvreté s'est accrue ». « Faire comprendre aux élèves ces grands déséquilibres mondiaux, réfléchir sur les moyens d'y remédier, prendre conscience de l'interdépendance des régions du monde dans le processus de mondialisation et orienter leur curiosité vers la réalité économique, sociale et culturelle des pays en développement ». Droit à l'éducation pour tous, promotion du développement durable, respect de la diversité culturelle sont les thèmes retenus pour la prochaine année scolaire. La circulaire ministérielle incite à la réalisation d'actions éducatives concrètes, rappelle l'intérêt du partenariat (concours des collectivités territoriales, recours aux intervenants extérieurs qualifiés et aux associations de solidarité issues des migrations).

En 2001, plus de 700 animations (forums, débats, concerts, spectacles, expos...) se sont déroulées durant la semaine de la solidarité internationale à l'école. Celle-ci se tient pendant la semaine de la solidarité internationale, qui a lieu chaque année depuis 1998. Coordonnée par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), cette opération nationale rassemble l'ensemble des structures impliquées dans le champ de la solidarité internationale. La FSU était présente au comité de pilotage de la campagne 2002 qui a souhaité s'élargir aux syndicats.

www.lasemaine.org



Gilles Sarrotte

Le décret sur la mise en place du mi-temps annualisé est sur le point d'être signé. Dès la rentrée prochaine, il peut être mis en place par les inspecteurs d'académie.

Le plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (B.O. hors série n°3 du 30 mai) est enfin paru. Identifier les risques propres à la commune ou à l'école, informer les personnels et les parents, gérer la communication avec l'extérieur, où et comment mettre les élèves en sécurité sont les principales étapes de ce plan.

Le dossier départemental des risques majeurs est consultable en préfecture, il recense les risques majeurs du départe-

ment, établit la liste des communes exposées à ces risques. Des dossiers d'information sont établis par les municipalités, des informations fournies par les industriels dans les zones proches des sites classés SEVESO.

Les sites Inter net www.prim.net et www.educnet.education.fr/securite/index.htm permettent d'obtenir un complément d'informations sur les risques majeurs (vigilance, organisation des secours, historique, législation,...).

Le nombre de stagiaires CAPSAIS pour la rentrée 2002 a été examiné à la CAPN du 6 juin. Les départs en formation sont insuffisants par rapport au nombre de postes vacants et aux prévisions de

Lu dans le BO

- Constitution des dossiers de pension, campagne 2002-2003 – n°21 du 23 mai 2002
- Education au développement et à la solidarité internationale – n°21 du 23 mai 2002
- Pensions civiles d'invalidité – n°21 du 23 mai 2002
- Diplôme de compétence en langue – n°22 du 23 mai 2002
- Passage à l'euro, libellés des sujets et matériel de conversion autorisé dans le cadre des examens scolaires – n°22 du 23 mai 2002
- Dispositif de lutte contre les sectes mis en place au sein de l'Education nationale – n°23 du 23 mai 2002
- Convention entre le ministère de l'Education nationale et l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (ASNAV) – n°23 du 23 mai 2002

départs en retraite. Le détail, tout mode de formation confondu, est le suivant : option A 21, option B 15, option C 47, option D 391, option E 660, option F 424.

77 demandes pour un poste de réemploi à titre définitif pour 26 postes vacants (11 vacants et 15 créations ministérielles). Les collègues n'en ayant pas obtenu sont soit maintenus en poste de réadaptation, soit devront épuiser leurs droits à congé et partir ensuite en retraite pour invalidité.

Deux cent dix sept candidatures ont été retenues sur les 357 au stage DEPS (diplôme d'état de psychologue scolaire) proposés par les inspecteurs d'académie, à l'issue des entretiens dans les IUFM.

Questions / Réponses

Souhaitant reprendre des études universitaires quelles démarches dois-je suivre pour obtenir un congé de formation ?

Le congé de formation a pour but de compléter la formation professionnelle. Il est donné pour une durée de trois ans maximum, en une fois ou réparti au long de la carrière. Il faut avoir accompli au moins trois années de services effectifs.

La demande doit être formulée cent vingt jours au moins avant la date de début de la formation. Elle doit indiquer la durée et la nature de la formation et être attestée comme entrant dans le cadre défini par l'arrêté du 23 juillet 1981. De plus il faut joindre un engagement de service.

Elle est à adresser par la voie hiérarchique selon un calendrier défini par l'I.A. chaque année.

L'octroi d'un congé doit être compatible avec l'intérêt du service et doit tenir compte des difficultés de remplacement, dans certaines disciplines, durant certaines périodes.

J'ai suivi un congé de formation, je compte démissionner de mon poste enseignant. Que dois-je rembourser ?

L'obtention d'un congé de formation implique un engagement à exercer au service de l'état pour une période dont la durée est égale au triple de la durée de formation. En cas de rupture de l'engagement, l'intéressé devra rembourser l'intégralité des indemnités perçues durant la formation. Soit 85% du traitement multiplié par le nombre de mois de formation.

Complément familial, APJE et allocation d'adoption

Plafond des ressources applicables du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 (revenus nets annuels de 2001) concernant le complément familial, l'APJE et l'allocation d'adoption.

	Couple avec un seul revenu	Parent isolé ou couple avec deux revenus
Un enfant	17 318 euros	+ 5 568 euros
Deux enfants	20 782 euros	+ 5 568 euros
Trois enfants	24 938 euros	+ 5 568 euros
Par enfant en plus	4 156 euros	4 156 euros

La science aurait-elle un sexe ?

Éléments d'un débat avec quatre chercheuses pour tenter de comprendre ce qui continue d'exclure les femmes des métiers scientifiques.

Pourquoi les femmes ne sont-elles que 14% des ingénieurs alors qu'elles réussissent mieux à l'école et au lycée ?

Afin d'esquisser des réponses, l'institut de recherche de la FSU avait invité au débat avec quatre chercheuses aux profils différents. Toutes ont d'abord récusé la théorie biologiste reflétant périodiquement, des cerveaux féminins et masculins dans lesquels, depuis Auguste Comte, d'aucuns verraient trois zones, spéculative, active et affective, aux développements différents. Ce serait si simple...

Claudine Hermann, présidente de l'association " Femmes et sciences " et professeure de physique à l'école polytechnique, a constaté à l'aide de chiffres et de tableaux le phénomène de " plafond de verre ". Sur le plan des études d'abord. Alors que la filière S du lycée est composée à 42 % de filles, elles ne sont plus que 30 % en deux scientifique (essentiellement en biologie). À l'université en général s'observe un effet de " ciseaux " : tandis qu'elles sont majoritaires en début de parcours (56%), les jeunes femmes décrochent — plus tard en France que chez nos voisins européens — et ne représentent plus que 35% des maîtres de conférence et 15% des professeurs d'université. Le recrutement d'enseignants-chercheurs dans le supérieur est un sujet auquel s'est attachée une étude suédoise mettant en évidence trois critères de réussite : avoir beaucoup publié, connaître un membre du jury et être un homme (une femme doit avoir publié deux fois plus pour égaler les chances d'un homme).

Des orientations et des types d'études qui ne sont pas sans incidence sur les emplois occupés par la suite. L'APEC (Agence pour l'emploi des cadres) note que les femmes sont beaucoup plus nombreuses à postuler dans les secteurs qui, malgré les qualifications, embauchent moins souvent comme cadres. Si aujourd'hui les femmes représentent 14% des ingénieurs en activité, elle ont 30 ans d'âge moyen contre 41 ans pour les



hommes, preuve que leur percée y est récente.

Dominique Méda, chercheuse à la DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) au ministère de l'emploi, a souligné, les liens du monde du travail et de la sphère domestique. Observant que « *le poids des traditions est immense* », elle note avec humour que si elle a « fait » Normale supérieure et l'ENA, ses deux camarades hommes sont, eux, devenus ministres. Alors que la question de la vie privée n'est pas réglée (les tâches familiales et domestiques représentent 50h hebdomadaires pour les femmes), celle du travail bute encore sur le fait que les critères de réussite et de pouvoir n'ont pas été construits par des femmes. Ses études montrent par exemple que l'écart salarial homme/femme (- 13%) s'explique aux 2/5 par un effet de structure (type d'études et d'activités), aux 2/5 encore par l'effet du temps de travail (pas toujours choisi) et à 1/5 par de la discrimination pure à l'égard des femmes.

Marie-Joséphine Dhavernas-Levy, philosophe au CNRS, a tenté d'analyser les représentations qui font des sciences un domaine

sexué apparaissant comme autoritaire, bourré de certitudes, tout puissant et d'avantage attaché aux objets qu'aux sujets. Représentations aussi fausses de la science que des sexes mais qui conduisent probablement les filles à un certain évitement. Et si ces dernières aspirent sans doute à davantage de diversité, ou ont moins confiance en elle, cela les conduit à moins d'obsession dans la conduite d'une carrière. Confiance sur laquelle revient le sociologue Christian Baudelot dans le film " Femmes et sciences " * " Les garçons qui ont de très bonnes notes se disent excellents, mais les moyens se trouvent encore bons ou très bons, beaucoup plus souvent que les filles ". Un phénomène que Nicole Mosconi, professeure de sociologie à Paris X, a présenté à l'aide du " doing gender " par l'école et la famille, autrement dit comment celles-ci fabriquent des garçons, des filles et leurs attributions. Pour la chercheuse, il est inévitable de faire le lien entre les enjeux de pouvoir dans la société et les enjeux scolaires. Si la science n'est pas sexuée, les lieux de pouvoir scientifique le sont. Interpellant les enseignants, ses études soulignent qu'à leur insu, pratiques (deux tiers de leurs interactions concernent les garçons) et conseils donnés pour l'orientation contribuent à constituer des territoires féminins et masculins. Ces différents mécanismes, souvent renforcés par les inégalités sociales, ne touchent pas à des questions de compétence mais surtout d'identité. Intériorisant que " la technique ce n'est pas pour elles ", les filles ne s'y dirigent pas, par peur de ne pas s'y reconnaître.

" Guerre des temps ", " conciliation travail-famille ", " enjeux de pouvoir ", " construction d'identités sociales sexuées ", autant d'éléments à prendre en compte pour avancer vers l'égalité et libérer filles et garçons de leurs stéréotypes. L'école a une place de choix dans ce travail de longue haleine.

Céline Lallemand

Les papas... ça va être leur fête !

Eh oui, ça va être leur fête aux Papas !..aux papas parfaits,aux papas chahutés,aux papas divorcés,aux affreux papas,comme aux papas absents et qui vous manquent tant...

Regard d'amour et pincée d'humour...

Mon papounet - G. Van Genechten – (Album) MANGO 2000 (10,50 eur os) Dès 2 ans

Mon papa et moi, on joue ensemble. Je lui chatouille les pieds, je compte et recompte sans fin sur les doigts de sa main, je lui saute sur le ventre, je grimpe sur son dos... Et on adore ça !

Papa au bureau, Fatu – (Album carré) T. MAGNIER 2002 (5,95 euros) Dès 4 ans

Mais que fait donc Papa au bureau ? Le texte affirme que Papa est parfait, ponctuel, courageux, organisé, efficace, calme... mais les 26 photos montrent bien autre chose : Papa enseveli sous ses dossiers, Papa cerné par ses dix portables, Papa stressé au point, de téléphoner avec son croissant tandis qu'il trempe son mobile dans son café... Et à 17 heures enfin, Papa pressé de retrouver sa petite famille et sa maison-cirque !



Le plus fort... C'est papa ! O. Schwartz – (Album) MILAN 2002 (7,5 eur os) Dès 5 ans

Pour le petit lapin, son papa, c'est le plus fort, c'est sûr ! Bizarre qu'il recule devant le taureau, qu'il évite le cochon, qu'il fuie même le chien et le chat. Mais c'est pour mieux se bagarrer et rire avec

lui, parce qu'ils s'aiment... très fort.

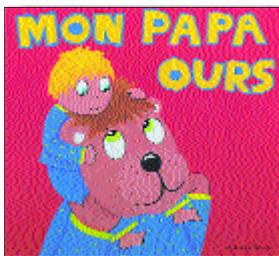
Touche pas à mon papa ! - T. Lenain, A. Louchar d – (Livre) NATHAN 2000 (Etoile filante) (5,34 euros) Dès 6 ans

Déclaration d'amour filial sans faille : " Mon papa a du poil dans le nez, des oreilles décollées et le haut du crâne dégarni... Il n'est pas très musclé ; au soleil, il ne bronze jamais et il sent parfois mauvais. Mais celui qui ose dire du mal de lui aura affaire à moi ! Car mon papa, je l'aime comme ça."

Les affreux papas

Mon papa ours – O. Texier (Album) ECOLE DES LOISIRS 2002 (11,43 euros) Dès 3 ans

Ils existent aussi les affreux ! Celui-là est, au réveil, un ours mal léché et grognon. Mais après quelques temps, un café, un petit calin, un bisou, il finit par prendre figure humaine !



Enervé, poil au nez ! – T. Lenain, R. (Livre) CASTERMAN – Dès 6 ans

Délicieuses images satiriques qui traduisent le regard de la petite fille sur son papa quand ce père énervé, se montre grossier, violent et insupportable... avant de se calmer et de redevenir tendre.



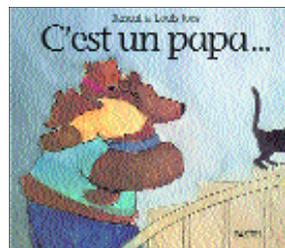
Les papas pas là

Le papa qui avait dix enfants - B. Guettier (Album) CASTERMAN 1997 (13 euros) Dès 3 ans

Il élève seul et joyeusement ses dix enfants : 10 bols, 10 bains, 20 chaussettes, 150 framboises à la crème... Un matin, il en a assez et part pour 10 mois sur son beau bateau... Mais que croyez-vous qu'il arrivera ? Au bout de 10 jours, il est de retour... pour le petit déjeuner !

C'est un papa - Rascal, L. Joos – (Album) PASTEL 2002 (11,5 eur os) Dès 6 ans

De la maman, on ignore tout. C'est un papa, un papa ours... qui a quitté la maison et qui s'apprête à accueillir enfin ses enfants dans sa nouvelle demeure. L'histoire dit avec pudeur et tendresse, la douleur de la séparation et le bonheur des retrouvailles, les choses à reconstruire, les mots à réapprendre, le besoin et la difficulté d'évoquer avec les enfants, son nouvel amour.



Mon petit papa de rien du tout, J. Hoestlandt, J. Kang – (Album) ACTES SUD (Histoires sages) 2000 (8,38 euros) Dès 7 ans

Ce petit garçon-là n'a jamais vu son papa. Il n'a même pas de photo de lui. Sa maman et sa grand-mère lui disent que c'est " un papa de rien du tout, un tout petit monsieur, un moins que rien, un vanu-pieds ". Alors, au coeur de la nuit, pour combler ce manque insupportable que constitue l'absence d'un père, le petit garçon s'imagine un tout petit papa de rêve. Avec lui, il parle, il rit. Tous deux se consolent, se réchauffent, se protègent, donnant enfin un sens à leur vie.

Marie-Clair e Plume

Leur avis

Monique Brachet-Lahur
psychologue et
psychanalyste

« Aucune étude n'a démontré l'influence de ces images (violentes) sur le comportement des enfants. Certains jeunes sont passés à l'acte après avoir vu des films violents mais ils avaient déjà une personnalité perturbée. Ce sont des jeunes qui, en général, communiquent peu et ont une certaine forme d'agressivité. »

Divina Frau-Meigs et Sophie Jehel, sociologues des médias

« Tout le monde s'accorde à considérer que l'éducation aux médias doit pallier l'ensemble des problèmes de socialisation de l'enfant. Cette attente est tout à fait démesurée. Régulation, autorégulation demeurent une nécessité première. Le rôle des parents et de la supervision parentale reste fondamental. L'éducation des enfants et leur protection à l'égard des contenus destructurants sont des démarches complémentaires ».

Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste

« La démission parentale face à la télévision est malheureusement encouragée par certaines mesures prises par les pouvoirs publics comme la signalétique. Cette dernière porte essentiellement sur l'autorisation ou l'interdiction du programme pour l'enfant. Elle n'est jamais prescriptive et ne conseille pas de parler avec l'enfant. Celle qui existe aujourd'hui n'est qu'une caution morale. »

Télé : ton uni vers impitoyable

Télévision, cinéma, radio, vidéo, internet, la socialisation des jeunes par les médias est de plus en plus importante. La protection des mineurs passent par un effort supplémentaire en matière de régulation comme d'éducation.



Le CSA vient de proposer une nouvelle signalétique par tranche d'âge mais cela ne peut suffire.

L'impact des médias audiovisuels sur les jeunes, enfants ou adolescents, qu'en est-il ? Aux lendemains de la mort d'une jeune fille de quinze ans poignardée par un de ses camarades inspiré par le film d'horreur *Scream*, la question se pose de nouveau cruellement. Chaque acte de violence d'enfants ou d'adolescents renvoie les adultes à leur responsabilité face à un espace médiatique qui diffuse des images quelquefois bien éloignées de valeurs humanistes. Résurgence d'un ordre moral diront certains. Protection des mineurs répondent les autres. Il faut articuler la liberté d'expression et la protection de l'enfance et de l'adolescence.

Un des premiers actes allant dans ce sens a été la mise en place par le CSA depuis cinq ans d'une signalétique pour les programmes diffusés à la télévision. « *Accord parental souhaitable* », la notion est un peu floue et pourrait même dédouaner les parents de leur rôle éducatif. « *Réception familiale recommandée* » serait plus appropriée tant les psychanalystes tels Serge Tisseron insistent sur l'importance de l'alternance entre l'écran et les moments de relation avec un tiers.

Pour améliorer la compréhension des téléspectateurs, les neuf conseillers ont proposé fin mai une nouvelle classification par tranche d'âge. A suivre. Mais cela ne suffit d'évidence pas. Dans son bilan annuel, le CSA constate qu'en 2001, sur TF1 et canal+, le nombre de programmes déconseillés aux moins de douze ans augmente sensiblement. La « Une » notamment en a programmé en journée. De son côté, Denise Stagnara auteure d'ouvrages d'éducation sexuelle, affirme qu'un

enfant de 10-11 ans sur deux a déjà vu un film porno sur un des nombreux médias : télé câblée, vidéo, internet...

Dans un rapport du Collectif Interassociatif Enfance et Médias de mai dernier intitulé « *L'environnement médiatique des jeunes de 0 à 18 ans : que transmettons-nous à nos enfants ?* »

les deux rapporteuses, Divina Frau-Meigs, et Sophie Jehel, sociologues, parlent à ce sujet de « *maltraitance audiovisuelle* » pour les jeunes enfants. Et le bilan qu'elles font de la situation générale est sévère. Signalétique incohérente ou inexistante en matière d'internet, politique de l'enfance et de l'adolescence dans les médias abandonnée au profit du marché, éducation aux médias insuffisantes. Tous les acteurs de la socialisation de l'enfant ont dans ce cadre délétère leur rôle à jouer. Les parents, bien sûr, mais aussi l'école, qui a une mission essentielle dans l'apprentissage à la lecture de l'image. L'enfant baigne dans un environnement envahi par les médias, il faut lui en donner les clés d'interprétation. Des outils, des programmes existent déjà, type CLEMI, mais ils ne sont pas suffisants.

Reste bien sûr la responsabilité des producteurs d'émissions. Ils ne sont peut-être pas obligés de s'enthousiasmer pour des programmes qui oscillent entre séries à l'eau de rose et bandes annonces d'héros hypermusclés. Et les consommateurs pas obligés d'accepter.

Lydie Buguet

Le droit des enfants : plus qu'un rêve, pas encore une

« L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur d'amour et de compréhension » Cet extrait du préambule de la Convention Internationale des droits de l'enfant ressemble de plus en plus à une simple déclaration d'intention. Dans les faits, l'application des droits de l'enfant est encore loin d'être une réalité.

Alors que vient de s'achever la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'enfance, force est de constater que le droit des enfants n'est pas au cœur des préoccupations des gouvernants du monde entier. La réunion qui s'est tenue à New York les 8, 9 et 10 mai derniers a abouti à la conclusion d'objectifs en léger recul par rapport à la conférence précédente qui s'était déroulée en 1990. Le sommet mondial pour l'enfance, en septembre 1990, avait fixé 27 points pour améliorer les conditions de vie des enfants. Cette convention, adoptée à l'unanimité des Etats membres de l'ONU fut ratifiée par tous les états signataires exception faite de la Somalie et... des Etats-Unis. Sur les 27 objectifs fixés, seuls 6 ont été atteints, dont la diminution d'un tiers de la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans 63 pays. Comme prévu également en 1990, la mortalité des jeunes enfants due aux maladies diarrhéiques a été réduite de moitié. Mais de nombreux buts sont encore loin d'être atteints. L'accès universel à l'éducation de base reste du domaine de l'impossible pour 120 millions d'enfants dont 53% de filles et un tiers des enfants ne bénéficient pas d'une vaccination de base alors que la conférence avait fixé un quota de 90 % d'enfants vaccinés. Quant au nombre d'orphelins du SIDA, il a été multiplié par 10 entre 1990 et 2000 pour atteindre 10,4 millions.

Pays riches comme pays pauvres sont responsables de cet état de fait, mais à des degrés différents. Par exemple, sur le travail des enfants : alors que l'OIT dénombre 246 millions d'enfants exploités de part le monde (voir encadré), les pays industrialisés ne soutiennent plus l'aide au dévelop-

pement, les grandes firmes occidentales préfèrent utiliser une main-d'œuvre bon marché et soumise que de diminuer leurs bénéfices et certains pays en voie de développement craignent de s'attaquer aux bases de leur économie qui repose souvent sur une main d'œuvre enfantine.

Conséquence du peu de progrès réalisés en douze ans, le sommet 2002 s'est fixé de nouveaux objectifs qui pour certains sont identiques à ceux de 1990 et pour d'autres en deçà, notamment en matière de mortalité infantile.

Au niveau européen, le réseau ENOC (réseau européen des médiateurs pour enfants) permet aux médiateurs de différents

pays de coordonner leurs actions. Mais là aussi rien n'est obligatoire. Aucune directive européenne n'impose la création d'un poste de médiateur pour enfant. En France, il a fallu attendre l'an 2000 pour que le gouvernement crée un poste de défenseur des enfants. Claire Brisset est aujourd'hui la première Défenseuse des Enfants, en poste pour 6 ans (Interview, ci-dessous). Mais même si des tentatives de défense des droits de l'enfant semblent être prises aux quatre coins du monde, il n'existe pas de véritable remise en cause de pratiques souvent ancestrales.

Caroline Bagur

Claire Brisset : « Une conquête jamais

En quoi consiste la fonction de Défenseuse des enfants ?

La loi du 6 mars 2000 donne quatre missions au Défenseur des enfants. D'abord recevoir des doléances individuelles concernant des enfants dont les droits n'ont pas été pleinement respectés. Jusqu'à présent nous en avons reçu un peu plus de 1600. Près de la moitié porte sur des cas de séparations et de divorces très conflictuels, viennent ensuite les contestations de placement. Nous sommes également saisis à propos de problèmes graves avec l'école, de certaines situations dramatiques d'enfants étrangers ou encore des droits des enfants malades. Nous essayons de traiter ces cas avec les différentes personnes ou institutions qui ont en charge ces questions.

Ensuite, mener des investigations sur le respect des droits de l'enfant dans ses différents cadres de vie : en famille, à l'école, à l'hôpital...

La troisième mission consiste à faire des propositions de réforme des textes ou des pratiques de façon à réduire les dysfonctionnements constatés.

La dernière mission est d'informer adultes et enfants sur ces droits.

Le 20 novembre, journée nationale des droits de l'enfant, le



Claire Brisset est la première Défenseuse des enfants.

réalité



246 millions d'enfants exploités

Selon la dernière étude publiée le 6 mai dernier par l'Organisation Internationale du Travail, 246 millions d'enfants de 5 à 17 ans seraient contraints de travailler, contre 250 millions en 1995. Cette exploitation ne concerne pas que les pays en voie de développement : l'OIT révèle que 2,5 millions d'enfants travaillent dans les pays industrialisés. Même si aujourd'hui la plupart des Etats en ayant ratifié la convention des droits des enfants ont dénoncé cette exploitation, aucune région du globe n'échappe à ce phénomène. La région Asie-Pacifique compte le plus grand nombre d'enfants obligés de travailler avec 127 millions de cas. L'Afrique subsaha-

rienne en dénombre 48 millions et l'Amérique latine, 17.4 millions. Au Moyen Orient et en Afrique du Nord, ils sont 13.4 millions. Derrière ces chiffres se cachent des réalités diverses. Plus de la moitié de ces enfants travaillent dans des conditions que l'OIT juge dangereuses pour leur santé physique et mentale. Et près de 9 millions se trouvent en situation d'esclavage, vendus par leur famille.

C'est pour sensibiliser l'opinion internationale que l'OIT a organisé le 12 juin à Genève la première journée mondiale contre le travail des enfants.

chevée »

Défenseur des enfants remet son rapport d'activité au Président de la République et aux deux assemblées. Cette année le rapport sera consacré au vaste thème de la santé de l'enfant : les soins qui lui sont apportés, l'hospitalisation, le traitement de la douleur, l'association des parents au traitement, ou encore de l'information du jeune patient. Nous abordons aussi la médecine scolaire, le handicap, les conduites à risque des adolescents..

Comment les enfants connaissent-ils votre institution ?

Tout d'abord, il est très important de rappeler que l'on peut nous saisir directement en écrivant à l'Institution. Dans 15% des cas les enfants nous saisissent eux mêmes. La presse et les médias, le bouche à oreille nous ont fait connaître. Nous avons également réalisé une affiche qui a été apposée sur les murs de 70 000 écoles. Je ne veux pas faire trop d'information trop vite pour ne pas être submergée par les demandes.

Quel bilan faites-vous des deux ans passés à ce poste ?

L'institution est de plus en plus connue donc nous recevons de plus en plus de dossiers. Cela nous montre que les droits des enfants ne sont pas une réalité suffisamment inscrite dans notre pays. C'est une conquête jamais achevée. On l'a bien vu, en mai, au sommet de New York dont les débats ont marqué un net recul par rapport au sommet de 1990. La notion de droits des enfants fait désormais partie de la cultu-

re commune de l'humanité puisque tous les Etats du monde ont ratifié la convention des droits de l'enfant sauf les Etats Unis et la Somalie. Pourtant, on déplore encore que 100 millions d'enfants n'aillent pas à l'école, que 250 millions soient mal nourris ou travaillent, et que 300 000 soient soldats. En douze ans, les progrès ont été très modestes. L'aide au développement apportée par les pays industrialisés a baissé considérablement et les pays du Sud ne consacrent pas assez de fonds, d'énergie et d'argent au secteur social. On peut renvoyer dos à dos pays riches et pays pauvres pour dire que l'amélioration du droit des enfants n'est pas vraiment une priorité.

De quels moyens disposez-vous pour accomplir votre mission ?

Je dispose d'une autorité morale et indépendante. Je peux faire des signalements d'enfants aux procureurs. Une circulaire du ministre de la Justice a été adressée aux juridictions demandant aux procureurs de me répondre quand je leur écris. J'ai aussi un pouvoir d'injonction sur une décision de justice non exécutée avec possibilité de publication au journal officiel. Plusieurs de nos propositions ont été reprises par les politiques. Nous avons un pouvoir impalpable de persuasion. Un réseau de 30 correspondants territoriaux intervient en relais. A terme, nous espérons en nommer un dans chaque département.

Pour tout renseignement : Défenseur des enfants 85 bd du Montparnasse 75006 Paris et le site www.defenseurdesenfants.fr

Que festez-vous

Rennes

Les tombées de la nuit

Durant 6 tombées de la nuit, Rennes invite les arts de la rue pour illuminer ses soirées. Du 1er au 6 juillet prochain, la capitale bretonne se met en scène en accueillant aussi bien la compagnie Carabosse spécialisée dans des installations de feu mises en musique que les espagnols de la compagnie Albadulake qui n'hésitent pas à mêler danse, jonglage, acrobatie et Flamenco. Le festival des Tombées de la Nuit c'est aussi des spectacles folkloriques venus des quatre coins de l'Europe, des concerts et des lectures de textes et poèmes.

Renseignements au 02 99 67 11 11

Mulhouse

Jazz and free music

Du 26 au 31 août, la ville de Mulhouse devient le rendez-vous annuel des amoureux du jazz et de la free music. Cette année cependant une nouveauté vient enrichir la programmation. Le Cocorico Jazz Meeting qui sur trois jours sera une vitrine grandeur nature de la création musicale française.

Renseignements au 03 89 25 29 42

Marcillac

25^e festival de jazz

Pour son 25^{ème} anniversaire, le festival de Marcillac accueille les plus grands noms du jazz du 1er au 15 août prochain.

Sous un chapiteau de 6000 places, des stars comme Dee Dee Bridgewater, Didier Lockwood, ou encore Gilberto Gil, illustreront le jazz dans toute sa diversité.

Le festival consacrera également une soirée aux sources du jazz avec la présence de deux ensembles de gospel, celui du Révérend Jessy Dixon qui a remporté durant sa carrière pas moins de 7 Grammy Awards et The Shirley Walsh Singers groupe féminin.

Renseignements au 0825 088 230

cet été ?

Belfort

Les Eurockéennes



le groupe Noir Désir se produira sur la Grande Scène des Eurockéennes le 5 juillet, lors de la soirée d'ouverture du festival

Le festival des eurockéennes de Belfort ouvre cette année encore ses scènes aux grands noms de la pop, du rock, du hip hop, de la world ou encore du reggae. En effet, c'est pas moins de 4 scènes et 55 concerts qui feront vibrer le public les 5, 6 et 7 juillet prochain.

Noir Désir, Travis, Aston Villa ou encore les anglais du groupe Muse seront présent pour cette 14^{ème} édition. Mais les eurockéennes sont aussi l'occasion pour de jeunes talents venus de France, d'Allemagne et de Suisse de faire découvrir leur passion au grand public. Sept

concerts tremplins leur permettront de franchir une étape qui les amènera peut-être au succès.

Pour les organisateurs du festival " vivre les eurockéennes, c'est vivre un festival autrement ". C'est pourquoi les festivaliers seront accueillis chaque soir au son des percussions brésiliennes par la Bande Azanie, troupe d'une centaine de danseurs et musiciens et pourront échanger leurs impressions dans " La rue " cité éphémère créée pour le festival.

Renseignements www.eurockéennes.fr

Avignon

Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre

" Que le Festival soit à la fois le même et différent ", c'est le souhait des fidèles d'Avignon. Chance pour eux, c'est également ce que désire Bernard Faivre d'Arcier, comme tout directeur de festival qui se respecte. Assurément, Avignon se présente comme un rendez-vous incontournable de l'été festif et sa notoriété déjà ancienne suffit à remplir les gradins de la cour d'honneur... Une bonne raison pour ne pas compter seulement sur elle et décider de prendre des risques, en s'aventurant notam-



ment dans le domaine de la création, " une nouvelle conception, une nouvelle distribution, une nouvelle mise en scène d'une œuvre qui, du reste, peut être un classique fort connu " selon la définition de Bernard Faivre d'Arcier. C'est donc sur un projet et non sur un spectacle vu, que le choix s'est opéré pour la majorité des spectacles de l'édition 2002 : près d'une quinzaine de créations mondiales et cinq premières françaises seront présentées dans les différents lieux de la ville, du 5 au 21 juillet. Rens. : 04.90.14.14.60.

Grignan

Invitation au voyage

Voyage littéraire, voyage intérieur, grands explorateurs, paroles d'étoiles et grands voyageurs... le festival de la correspondance de Grignan a construit sa septième édition autour du thème du voyage... à travers les mots, une invitation à rêver, à découvrir la puissance et la magie des textes. De multiples manifestations pour un itinéraire poétique, du 3 au 7 juillet : mise en scène des lettres du répertoire ou inédites, des salons de lectures, un spectacle lyrique, des cafés littéraires, des ateliers d'écriture, des rencontres, des concours...
Renseignements 04 75 46 55 83
www.festivalcorrespondance-grignan.com

Pernes les Fontaines

Les arts de la rue

Pour la sixième année, une trentaine de compagnies animeront les rues de la ville de Pernes, les 3 et 4 août. Un vivant aperçu de ce que sont les arts de la rue : cirque, acrobatie, jonglage, théâtre, mime, marionnettes, musique... Soient quelques 90 représentations, de 16h à 1h du matin, et le samedi, scène ouverte, de 1 heure à 3 heures du matin.
Renseignements : Association projecteur Lucien Maillan. Tél / fax : 04.90.66.49.90
e-mail : fontarts@free.fr

Aix

Quand la ville danse

Danse à Aix propose, du 23 juillet au 4 août, des soirées de spectacles dont la programmation pointue devrait séduire les connaisseurs et permettre aux amateurs de découvrir " la création chorégraphique sous toutes ses formes ". Fidèle à son objectif de convivialité, le festival a également prévu des rencontres et des répétitions publiques, sans oublier les perturbations chorégraphiques de Bernard Menaut, pour une rencontre avec la danse, au cœur de la ville.
www.danse-a-aix.com — Location : 04 42 23 41 24.



Théâtre en Provence

Pour ces deuxièmes rencontres des arts du cirque, le théâtre du Sémaphore de Port de Bouc reçoit deux troupes d'enfants de la balle du 2 au 5 juillet prochain dont la compagnie des Objets Volants présente quant à elle Impers et Passes, une sorte de loft du cirque où trois copains se partagent la scène au rythme des percussions, guitare, accordéon, jonglant tantôt avec des massues, tantôt avec des chaises pliantes.
Renseignements au 04 42 06 39 09

Paroles de conteurs en Limousin

La 8^{ème} édition du festival parole de conteurs de Vassivière, au cœur du Limousin met le Québec à l'honneur avec la présentation d'une série de contes québécois qui viendra enrichir la programmation habituelle.
Renseignements au 05 55 69 76 70

Musique du monde en Languedoc

Des musiques vivantes qui incitent au voyage, tel pourrait être l'adage de ce douzième festival de Thau. Autour de l'étang, quatre pôles méditerranéens accueillent les musiques du monde. A noter, une escale afro cubaine à Loupian avec le groupe Kalone aux mélodies qui dynamisent les coutumes du Sénégal et une escale méditerranéenne à Bouzigues avec la présence du groupe Une anche passe qui a su réunir les hautbois méditerranéens.
Renseignements au 04 67 18 70 83

Festival de Berlioz en Rhône-Alpes

La Côte-Saint-André accueillera la neuvième édition du Festival Berlioz, du 22 au 31 août. Mais ne vous fiez pas aux apparences, la ville qui a vu grandir le compositeur propose une programmation très large : Neuvième symphonie de Beethoven, 6^{ème} symphonie de Tchaïkovski, Concerto n°1 pour violon de Prokofiev... Dix-neuf concerts seront donnés par de grands orchestres (orchestre national de Saint-Petersbourg, orchestre de l'Opéra national de Lyon...) mais feront place aussi aux jeunes talents. En attendant, le 200^{ème} anniversaire de Berlioz en 2003.
Renseignements : 04 74 20 20 79

En ligne

De l'eau et ses habitants

Recherche documentaire

Le site de l'agence de l'eau fournit des données générales sur l'eau et la loi, sur le cycle de l'eau.



On peut y trouver aussi chiffres et statistiques.

<http://www.eaufrance.tm.fr/>

Pour des données plus précises



On peut consulter les sites des agences régionales qui sont en lien. Le site de l'agence Artois- Picardie propose une série de documents très intéressants pour les classes. Certains sont gratuits. <http://www.eau-artois-picardie.fr/>

Pour les enfants

Le site H2O est un site pour les enfants. Circuit de l'eau, pollution, eau et corps humain, qui vit dans l'eau, l'eau au quotidien, tous ces thèmes sont abordés sous forme de documents, d'expériences mais aussi de jeux, quizz...

http://www.h2o.net/tetards/CRE_Monteregie/francais/frame_1.htm

Pour les débrouillards

Quelques expériences sont aussi disponibles sur le site canadien des débrouillards

<http://www.lesdebrouillards.qc.ca/experiences/>



Blubb, blubb,

font les poissons...quelques fiches documentaires de poissons sur le site du conseil supérieur de la pêche

<http://www.csp.environnement.gouv.fr/pages/FichesPoissons/FichesPoissons.htm>

Cinéma

Marie-Jo et ses deux amours

C'est une femme déchirée entre deux hommes qu'elle aime, deux hommes bons et passionnés. Commençons par ce qui fâche un peu avant d'évoquer ce qui ravit. Un tel sujet offre deux choix au scénariste : l'absence de solution au conflit ou une solution qui rassure le spectateur, l'émeut, le fait vibrer, l'étonne. Le choix de Robert Guédiguian, qu'on se gardera de révéler, est assez insatisfaisant du point de vue du récit et

gâche un peu les deux belles heures qui précèdent. Il reste une méditation très élégante sur le temps qui passe, les difficultés et les dilemmes de l'amour. Ces personnages vivent leurs passions dans un paysage précis, largement montré par le grand directeur de la photo Renato Berta. Guédiguian alterne les gros plans (les corps, les visages, le grain



de la peau) avec des plans larges où les acteurs se perdent dans Marseille, les pinèdes, sur le port et en mer. Des comédiens souvent nus, dans un parti pris qui surprend d'abord pour très vite émouvoir. C'est un cinéaste qui mêle la plus grande naïveté (au sens où on parle de peintre naïf) à la lucidité, au calcul parfois et souvent au grand art. Un mélange troublant qu'on reçoit volontiers, d'un auteur finalement complètement original.

Laura Laufer publie, alors qu'on célèbre Jacques Tati, un livre très utile, qui reprend chacun de ses films et les éclaire avec concision et perspicacité (L.Laufer, Jacques Tati ou le temps des loisirs, Éditions de l'If,)

René Marx

Musique

Orient et ménestrels

L'album de Magali Imbert et Adel Shams el-Din permet de revisiter le répertoire instrumental du XIV^{ème} siècle sans volonté de le figer, bien au contraire. Les mélodies de Guillaume de Machaut, Gherardello da Firenze interprétées à la flûte à bec et au chalumeau sont rythmées par les frappés du percussionniste égyptien. Une belle rencontre entre la musique instrumentale du Moyen-Age française et italienne et les rythmiques orientales. La musique ancienne à l'écoute de la modernité. N'oublions pas que les musiciens de l'époque avaient déjà le goût du voyage et des rencontres.

Le "Yémen et ses musiques du coeur de

l'Arabie" est du côté de la pure tradition, il s'agit ici de témoigner des richesses des musiques anciennes de la civilisation arabe. Une musique sacrée ou profane, jouée dans les salons réservés aux hommes ou destinée à faire danser les mariés. Une grande variété instrumentale est ici représentée qu'il s'agisse du 'ud, des luths, des multiples tambours, du nay ou de la clarinette double.

Laure Gandebueuf



Musiques et danses du XIV^{ème} siècle par Magali Imbert et Adel Shams el-Din "Amor dolce"- CD 1984902 Buda Musique

Yémen: musiques du coeur de l'Arabie - CD 1978302 Buda Musique

ENSEIGNEMENT **NON** À LA LOTERIE DES MOYENS



EXIGEONS L'ÉGALITÉ
POUR **TOUTES** LES ÉCOLES

Campagne du SNUipp pour l'égalité.
Renvoyez la carte postale...

